

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVII - N° 237

MONTRÉAL, LE JEUDI 10 OCTOBRE 1996

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Bob et Bill

Le premier débat présidentiel de la campagne électorale américaine, dimanche dernier, a donné lieu à un long échange sur la politique étrangère entre le candidat démocrate Bill Clinton et son adversaire républicain Bob Dole. La place importante accordée à un sujet d'ordinaire peu abordé durant la course à la Maison-Blanche témoigne des difficultés des républicains à se démarquer et à trouver des thèmes porteurs pour percer la cote de mailles du président sortant.

Qu'est-ce qui distingue un candidat républicain qui joue la carte de la modération d'un candidat démocrate centriste? Pas si facile de répondre à cette question, et Bob Dole a eu bien du mal, au cours du débat présidentiel, à se présenter comme l'homme du changement par rapport à son adversaire.

Sur la plupart des dossiers qui intéressent l'électorat américain, et à l'exception du plan de réduction massive de la fiscalité proposé par les républicains, la différence entre les programmes des deux candidats se borne à des nuances et des variations de degré.

Sur la question de la personnalité de chacun des candidats, il y aurait sans doute plus à dire, mais aucun des deux n'a voulu s'aventurer sur ce terrain glissant car les attaques personnelles se retournent souvent contre celui qui les lance. Aussi, interrogé sur ce qui le distinguait, sur le plan personnel, du président sortant, Bob Dole s'en est-il sorti par une pirouette: «Ma tension artérielle est plus basse, mon taux de cholestérol et mon poids aussi, mais je ne veux pas exploiter le thème de la santé à des fins électorales.»

Malgré les perches tendues par le meneur de jeu, Bob Dole a refusé de mettre en cause l'intégrité et la moralité de M. Clinton, notamment à propos du scandale politico-financier de Whitewater et des différentes «affaires» qui ont perturbé le premier mandat du président démocrate.

Cette réserve pourrait n'être que temporaire. En dernier recours, si les sondages continuent à donner une confortable avance à Bill Clinton, les républicains pourraient être tentés de s'en prendre à ce que les Américains appellent «the character question», au risque de déplaire à l'électorat et de ruiner tous les efforts du candidat républicain pour atténuer son image de politicien «hargneux» et «acérbes». En attendant, et faute de mieux, c'est la diplomatie du président Clinton qui est dans le collimateur des républicains.

Lors du premier débat présidentiel qui l'opposait au président sortant Jimmy Carter, en 1980, l'ancien président Ronald Reagan avait demandé aux Américains: «Êtes-vous dans une meilleure situation qu'il y a quatre ans?» La formule a fait florès. À la différence que cette année, c'est le président sortant qui la pose, assuré d'une réponse généralement positive. Même Bob Dole n'a pas pu nier que, grosso modo, les États-Unis bénéficiaient d'une meilleure conjoncture économique qu'en 1992.

Mais comme il faut bien jouer le jeu, il a nuancé: «Certains sont dans une meilleure situation. Saddam Hussein, René Prével, par exemple.»

La petite phrase assassine annonçait une charge contre la diplomatie du président Clinton. Et, de fait, Bob Dole a passé en revue la plupart des dossiers de politique étrangère en critiquant son adversaire, mais avec une pauvreté d'arguments qui aurait pu laisser penser que l'ancien sénateur n'avait qu'une connaissance superficielle de ces questions. Or, il n'en est rien. Au cours des 35 années qu'il a passées au Congrès, et notamment au Sénat, Bob Dole a eu maintes fois l'occasion de se pencher sur les affaires internationales.

Mais son problème, dans une confrontation avec son adversaire démocrate, est que ses positions ne sont finalement pas si éloignées de celles de Bill Clinton.

Ainsi Bob Dole critique la politique de la Maison-Blanche vis à vis de la Bosnie, mais il a soutenu, contre son propre parti, la décision de Bill Clinton d'envoyer des troupes en Bosnie dans le cadre d'une force de l'OTAN.

Le récent sommet israélo-palestinien à Washington n'était qu'une occasion pour le président américain de «faire de la bonne photo», ironise Bob Dole. Mais aurait-il agi différemment s'il avait été chef de la Maison-Blanche? Pas vraiment. Avant de convoquer Yasser Arafat et Benjamin Nétanyahou, il aurait «réclamé un arrêt inconditionnel de la violence». Mais il reconnaît aussi que parfois, «il vaut mieux se réunir, s'asseoir et discuter».

Bob Dole rejette l'isolationnisme et l'interventionnisme. Il prône «un engagement sélectif» des États-Unis dans les affaires du monde. Bill Clinton dit la même chose. Bob Dole reproche au président de se laisser dicter les conditions des interventions américaines par les Nations unies, mais il se contredit aussitôt en critiquant les frappes américaines en Irak au motif qu'elles n'avaient pas l'appui des alliés. Bob Dole accuse le président de mollesse vis à vis de Cuba. Mais Bill Clinton n'a-t-il pas signé la loi Helms-Burton, parrainée par des républicains, qui renforce l'embargo contre Cuba? «Nous n'avons pas été assez fermes et forts», s'obstine Bob Dole. Que ferait-il, lui? On ne le saura pas. Sans doute parce que si Bob Dole devait fournir une réponse, on se rendrait compte que sa conduite de la diplomatie ne serait guère différente de celle de l'actuel chef de la Maison-Blanche.

**ÉCONOMIE**

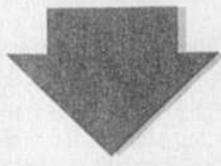
Les taux hypothécaires à leur plus bas niveau en trente ans, page B 3

**LES RÉGIONS**

La route de Natashquan est ouverte, page B 1

**MONTRÉAL**

Maison-Neuve-Rosemont craint pour son avenir, page A 3



## Montréal pressé de privatiser son eau

La Ville enclencherait le processus de privatisation d'ici trois mois

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

D'ici la fin de l'année, la Ville de Montréal pourrait enclencher le processus de privatisation de son réseau d'aqueduc tout en maintenant un contrôle serré sur la qualité des services et la tarification de la consommation d'eau.

Pour ce faire, l'administration montréalaise estime nécessaire la création d'une régie de l'eau qui appliquerait une réglementation assurant la transparence de la gestion de l'aqueduc par l'entreprise privée.

C'est ce qu'ont appris conjointement Le Devoir et Télévision Quatre Saisons.

«Ce qui est sûr, c'est que le processus va être transparent. Ça va être un débat public. On va avoir des guerres pour l'eau, alors il faut bien la gérer», a affirmé hier le maire Pierre Bourque.

Dans une première étape, Montréal doit établir le cadre de ce nouveau partenariat avec le secteur privé, ce qui implique nécessairement l'élimination de nombreux obstacles. Ainsi, Montréal, comme l'ensemble des municipalités du Québec, est assujettie à la Loi sur la vente des services

publics municipaux. Cette loi oblige les autorités municipales à soumettre son projet à la population, par voie référendaire, ainsi qu'au gouvernement.

De plus, la concession de responsabilité oblige l'entreprise privée à maintenir le lien d'emploi avec les fonctionnaires ainsi transférés et à reconnaître leur accréditation syndicale. Ce n'est pas là le plus petit obstacle. Sur ce point précis, le maire Pierre Bourque a signifié à plusieurs reprises depuis deux ans sa volonté de faire éliminer l'article 45 du Code du travail. D'ailleurs, le maire de Montréal et le pré-

sident de l'Union des municipalités du Québec, le maire de Laval Gilles Vaillancourt, rencontreront le premier ministre Lucien Bouchard sur cette question le 18 octobre prochain.

Somme toute, le plan de privatisation de l'eau à Montréal rejoint celui proposé par Gaz Métropolitain au gouvernement du Québec et qui sera soumis au Sommet socio-économique convoqué à la fin du mois. Gaz Métro a confirmé hier avoir déposé au comité dirigé par Jean Coutier son projet de

VOIR PAGE A 8: EAU

**Industrie porcine**

## Bouchard porte un dur coup à l'idée d'un moratoire

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Le bureau du premier ministre Lucien Bouchard a porté un dur coup à l'idée d'un moratoire sur la construction ou l'agrandissement de porcheries durant l'audience publique promise sur la production porcine par son ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche.

Des adjoints de M. Bouchard ont en effet pris l'engagement auprès de l'Union des producteurs agricoles au début du mois que le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) verrait «à trouver des solutions appropriées aux situations particulières qui arriveraient à bloquer».

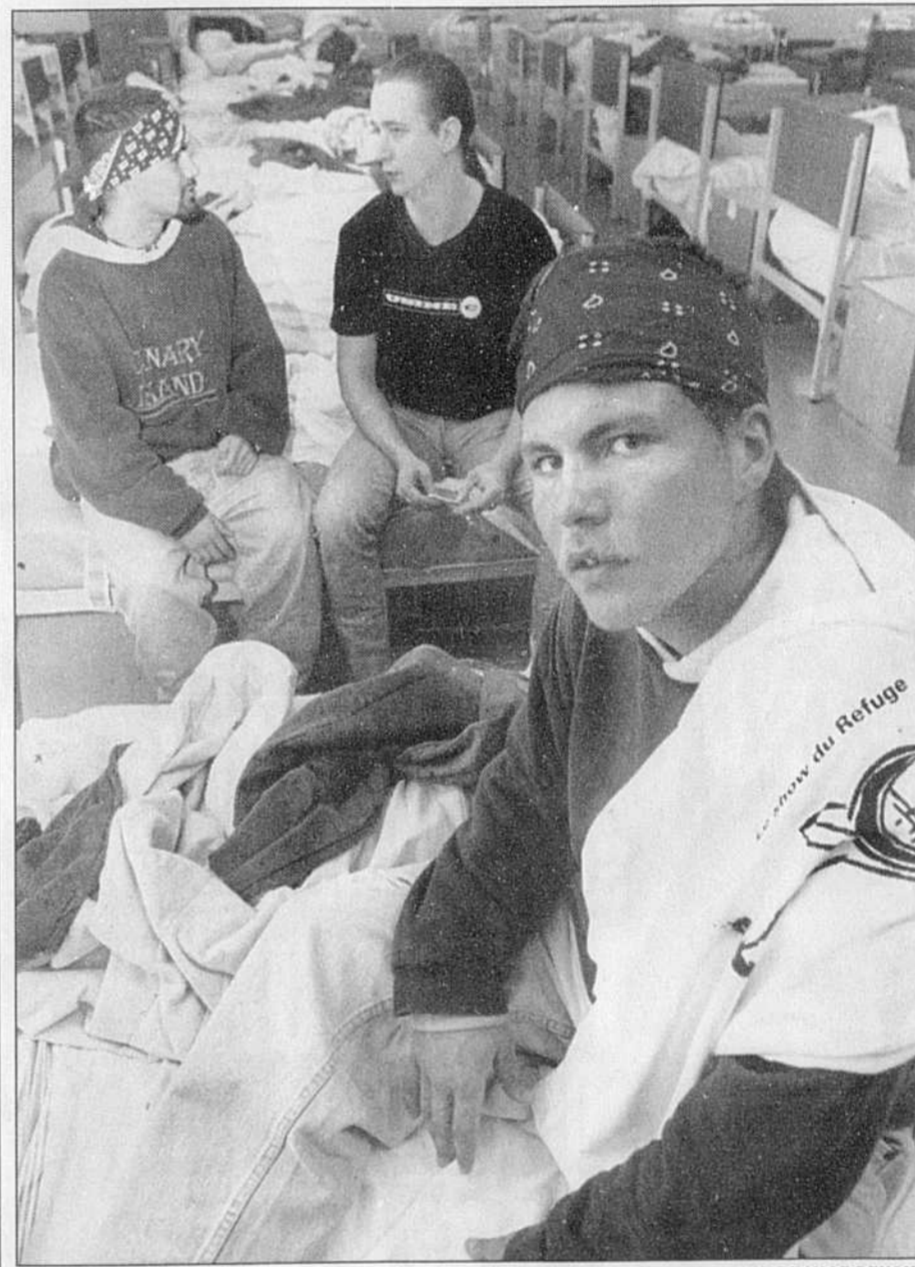
En clair, le MEF, qui a autorisé en septembre 75 dossiers d'agrandissement ou de construction sur les 334 en suspens, devra trouver un moyen de débloquer les autres qui feraient problème, ce qui mine tout projet de moratoire pendant l'audience promise. David Cliche songeait au début du mois à exiger au moins une étude d'impacts et une audience des projets de plus de 1000 porcs adultes (200 unités animales). C'est en voulant bloquer ce projet que l'UPA a décidé de contourner le ministre.

C'est ce qui ressort du règlement intervenu au début du mois entre la direction de l'UPA et le bureau du premier ministre, un document que Le Devoir a obtenu et qui s'intitule Proposition du gouvernement du Québec, laquelle a été formulée par le Bureau du premier ministre en collaboration avec les ministères concernés [sic], soit Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPA), Affaires municipales (MAM), Environnement et Faune (MEF) et Santé et Services sociaux (MSSS).

Ce document ne modifie pas uniquement la stratégie envisagée par le MEF sur les odeurs d'épandages à proximité des ré-

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

## Touche pas à mon Refuge



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«LE REFUGE, c'est comme si c'était mon p'tit frère: ce sera toujours à moi de m'en occuper», réitérait hier Dan Bigras — que l'on voit ici en compagnie d'Yves Cadieu et Philippe Hath — après le dévoilement au dortoir du Refuge des jeunes de Montréal, au 3767, rue Berri, de la prestigieuse affiche du sixième Show du Refuge, qui inclura les vétérans Charlebois, Léveillé, Ferland, Corcoran et Lady Alys Robi, mais aussi les Daniel Bélanger, Luck Mervil et Loulou Hughes. Présenté le 6 novembre au Spectrum, l'événement annuel constitue l'activité principale de financement du Refuge, qui accueille, réfère et conseille sept nuits sur sept les sans-abri masculins de 17 à 24 ans. Lire notre reportage en page B 8.

## Le déficit fédéral fond plus vite que prévu

Mais pas question pour le moment de baisser les impôts, dit Paul Martin

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le déficit fédéral pour la dernière année financière a beau être inférieur à ce qui était prévu, il n'est pas encore temps de crier victoire, croit le ministre des Finances, Paul Martin. Ottawa doit poursuivre son travail d'assainissement des finances publiques et viser un déficit de seulement neuf milliards de dollars en 1998-99 afin d'éliminer ses besoins d'emprunt dès la fin de la décennie.

Pour cette raison, le ministre refuse d'envisager une réduction générale d'impôts. L'approche des élections aidant, il se dit par contre ouvert à des réductions stratégiques.



Paul Martin

VOIR PAGE A 8: DÉFICIT

**POLITIQUE**

## États généraux: le rapport est déposé aujourd'hui

À lire en page A 4

## Guerre du livre québécois à Paris

Le succès spectaculaire de la nouvelle Librairie du Québec, dans le quartier étudiant, met en péril la survie de l'Abbey Bookshop, sa rivale canadienne

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Alors que la Librairie du Québec fête son premier anniversaire, l'ouverture de cette ambassade culturelle à Paris n'a pas fini de susciter la controverse. Créée il y a un an, elle est devenue en peu de temps une référence incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à la littérature québécoise dans la capitale française. Lieu de vente et de lancements, mais aussi d'expositions artistiques, elle a accueilli 6000 personnes depuis sa fondation. Doublée d'un centre de distribution pour toute l'Europe, 32 000 livres québécois y ont été vendus l'an dernier.

Un an plus tard, cette réussite a des conséquences inattendues. Elle met en péril la survie de l'autre librairie canadienne à Paris, Abbey Bookshop, qui était il y a un an à peine le seul point de vente consacré au livre québécois en France. Aujourd'hui, ses jours sont comptés.

Une guerre larvée fait donc rage pour déterminer qui aura le privilège de représenter la culture de chez nous dans la Ville lumière. Culture canadienne ou québécoise? Il suffit de flâner quelques instants dans chacune des librairies pour saisir tout ce qui les oppose.

La Librairie du Québec a installé ses pénates rue Gay-Lussac, à deux pas des grandes écoles, dans le quartier étudiant. Elle ressemble comme deux gouttes d'eau aux élégantes librairies de Montréal ou de Québec, à la différence près que les écrivains québécois n'y disputent pas les rayons à leurs collègues français. Son directeur et copropriétaire, Robert Beauchamp, se targue de posséder quelques exemplaires de Victor Lévy-Beaulieu introuvables au Québec. Pas un livre de travers, pas un brin de poussière. Et si l'atmosphère est un peu froide, le personnel composé de professionnels donne à tous le goût de revenir.

À dix minutes de là, Abbey Bookshop trône sur une rue moyennâgeuse (l'ancienne rue des Écrivains), au cœur d'un quartier touristique peuplé de restaurant grecs. Il régit dans ce local grand comme un timbre-poste un joyeux fouillis où s'amoncellent sans ordre apparent livres neufs et usagés, canadiens et britanniques, américains et québécois. Un petit parfum libertaire flotte au-dessus de tout cela, à l'image du sympathique propriétaire, Brian Spence, venu de Toronto il y a sept ans par



MICHEL LIPCHITZ AP

La Librairie du Québec, qui célèbre son premier anniversaire, a reçu une subvention d'installation de 300 000 \$ de la part du gouvernement québécois. «C'est de la concurrence déloyale puisque le marché des deux librairies se chevauche complètement», dit Brian Spence, le proprio de la librairie canadienne.

VOIR PAGE A 8: LIVRE

**MÉTÉO**

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Montréal                                      | Québec                |
| Pluie intermittente cessant en fin de soirée. | Nuageux avec averses. |
| Max: 11 Min: 1                                | Max: 14 Min: -2       |
| Détails, page B 5                             |                       |

**INDEX**

|                     |                 |                 |     |
|---------------------|-----------------|-----------------|-----|
| Agenda.....         | B 6             | Idées.....      | A 7 |
| Annonces.....       | B 6             | Le monde.....   | A 5 |
| Avis publics... B 4 | Les sports..... | B 5             |     |
| Bourse.....         | B 3             | Montréal.....   | A 3 |
| Culture.....        | B 7             | Mots croisés..  | B 6 |
| Économie.....       | B 2             | Politique.....  | A 4 |
| Éditorial.....      | A 6             | Télévision..... | B 7 |



## • LES ACTUALITÉS •

# Un récital Vigneault pour la paix

Le poète offre son tour de chant du 15 octobre aux victimes de la guerre en Palestine

À la fin septembre, des affrontements israélo-palestiniens faisaient 96 morts, ébranlant jusqu'aux fondements du processus de paix amorcé dans ce coin du monde au cours des dernières années. Cette résurgence du conflit rend encore plus nécessaire l'aide humanitaire à la disposition des Palestiniens. Hier, c'est le poète Gilles Vigneault qui a offert son soutien à la cause.

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Comme la très grande majorité des Québécois, le poète et chanteur Gilles Vigneault n'a pas connu la guerre. Et il s'en réjouit. Sa curiosité le mène cependant à se renseigner tous les jours sur les événements mondiaux. C'est aussi cette curiosité qui l'a amené à offrir son appui à l'organisation «Aide médicale à la Palestine».

Et l'artiste donnera vendredi prochain un spectacle-bénéfice dont les profits iront à «Aide médicale à la Palestine», une organisation qui offre depuis dix ans une aide humanitaire dans les territoires occupés et qui œuvre particulièrement dans le secteur de la santé.

La connaissance des conflits mondiaux que l'on perçoit à travers les informations télé-

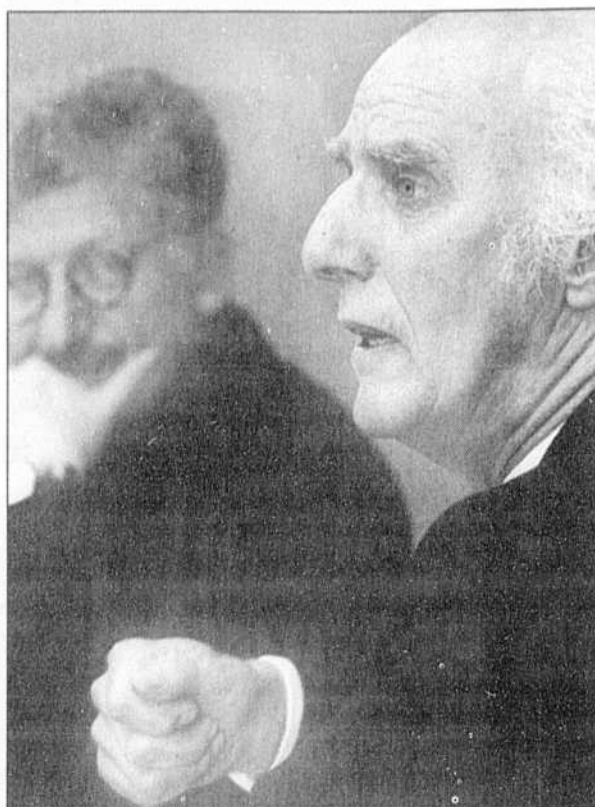
visées, par exemple, peut devenir «une espèce de ron-ron commode, qui nous laisse dans le confort habituel d'un pays où il n'y a pas de guerre...», ajoute M. Vigneault. Pourtant, la curiosité est un de ces petits ressorts qui pourraient faire fonctionner l'horloge de la paix, dit-il.

«Aide médicale à la Palestine» a déjà organisé deux rencontres, au Caire et à Jérusalem, réunissant des médecins palestiniens et israéliens. Alliée au processus de paix, elle encourage celui-ci «dans la mesure du possible», dit Edmond Omran, porte-parole de l'organisation. L'organisme essayait par ailleurs jusqu'à tout récemment d'organiser une conférence israélienne et palestinienne sur le sida, ce que la situation politique actuelle «ne permet plus». Sans être exclusive, l'organisation cible les Palestiniens parce que pour l'instant, «ce sont eux qui en ont le

plus besoin», ajoute M. Omran. Le spectacle de M. Vigneault sera présenté à la salle Pierre-Mercure, le vendredi 25 octobre, à 20h. Il y présentera son récital intitulé *C'est ainsi que j'arrive à toi*.

Hier, en conférence de presse, M. Vigneault reconnaissait que c'était la première fois qu'il prenait position dans un conflit d'envergure internationale. Il précise d'autre part qu'«on ne devient pas antisémite parce qu'on prend position pour la Palestine». L'une des chansons de son spectacle parle de la nécessité de s'ouvrir à l'étranger.

L'artiste insiste sur la nécessité de parler. «La violence est un manque de vocabulaire», dit-il. Et dans un conflit, les antagonistes ont parfois intérêt à mieux se connaître. À ce sujet, M. Vigneault rappelait hier une conversation survenue entre un vétéran qui s'était enrôlé volontairement lors de la Deuxième Guerre mondiale et un autre Québécois. Le premier expliquait à l'autre comment il avait vu un être humain tirer à bout portant sur un autre humain, «comme sur un bœuf». «C'est-y possible», de s'exclamer le second, avant d'ajouter, plein de naïveté: «C'était-y du monde qui se connaissait?»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le poète et chanteur Gilles Vigneault a décidé d'offrir son soutien à l'organisme «Aide médicale à la Palestine» en donnant un spectacle-bénéfice le 25 octobre à la salle Pierre-Mercure.

## Trois Américains reçoivent les Nobel de physique et de chimie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Stockholm — Trois Américains ont obtenu hier le prix Nobel de physique 1996 pour leurs études du refroidissement de l'hélium liquide, tandis que deux de leurs compatriotes et un Britannique ont reçu le prix de chimie pour la découverte d'atomes de carbone groupés en ballons.

Ces récompenses ont été décernées à Stockholm par l'Académie royale des sciences de Suède. La saison des Nobel s'achèvera demain à Oslo par le très attendu prix de la paix. Des deux différentes découvertes honorées hier, celle faite par le trio de physiciens américains David M. Lee, Douglas D. Osheroff et Robert C. Richardson a eu le plus grand impact pratique, selon l'Académie.

L'étude d'hélium-3, un noyau d'atome, a été «très importante» pour l'étude des supraconducteurs. Ces derniers ont «de nombreuses applications, notamment dans les scanners magnétiques utilisés dans les hôpitaux et divers appareils électroniques», a commenté pour l'AFP Roger Cowley, professeur de physique de l'université d'Oxford (Grande-Bretagne).

En revanche, la découverte des chimistes américains Robert F. Curl Jr et Richard E. Smalley et britannique Harold W. Kroto est plus récente: elle date d'il y a dix ans et n'a donc «pas encore eu d'applications pratiques».

Elle a néanmoins permis à une «chimie nouvelle de se développer», qui a apporté ses contributions dans «des domaines aussi divers que l'astrochimie, les supraconducteurs et la physique-chimie matérielle», a expliqué l'Académie dans ses attendus.

Les colauréats se partageront, pour chacun des deux prix, la somme de 1,2 million de dollars. Les chèques et les insignes des prix leur seront remis lors d'une cérémonie à Stockholm le 10 décembre, jour anniversaire du décès du fondateur de cette distinction, le savant suédois Alfred Nobel, il y a cent ans à San Remo (Italie).

EN BREF

### Emily restera en classe spécialisée

Ottawa (PC) — Que les parents soient d'accord ou non, les commissions scolaires peuvent inscrire les enfants handicapés dans des classes spécialisées, a estimé la Cour suprême du Canada dans un jugement qui renverse un arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario. Emily Eaton, une fillette de 12 ans de Burford, en Ontario, souffrant de paralysie cérébrale, avait dû s'inscrire dans une classe spécialisée après avoir fréquenté la maternelle et la première année dans une classe régulière. La fillette ne peut parler, sa vue est limitée et elle se déplace habituellement en fauteuil roulant. Selon ses professeurs, elle semblait malheureuse en classe régulière et y éprouvait des problèmes d'apprentissage. Mais soutenant qu'Emily devait quand même poursuivre ses études en classes régulières, ses parents ont contesté la décision du conseil scolaire de Brant. En février 1995, la Cour d'appel de l'Ontario avait jugé contraire à la Charte des droits et libertés une loi ontarienne permettant aux conseils scolaires d'envoyer les personnes handicapées dans des classes spécialisées. Le tribunal soutenait que si les parents s'y objectaient, cette mesure devrait être prise en dernier ressort, après avoir épuisé tous les scénarios possibles d'intégration à une classe régulière. Le conseil scolaire, appuyé par les gouvernements de l'Ontario, du Québec et de Colombie-Britannique, en avait appelé de ce jugement à la Cour suprême. La Cour n'a pas indiqué ses motifs hier; le jugement étoffé suivra un peu plus tard.

### Commission Mongrain

(Le Devoir) — L'émission présentée dimanche dernier à Télé-Québec sur les services de santé, avec Jean-Luc Mongrain, a attiré une moyenne de 336 000 téléspectateurs. Cette Commission Mongrain a duré 1h45 minutes et a commencé à 18h30. C'est entre 19h30 et 20h que les cotes d'écoute ont été les plus importantes, avec 410 000 téléspectateurs. Il s'agit d'une des cotes d'écoute les plus élevées pour le réseau depuis son début de saison. À 18h30 le même dimanche, Fort Boyard attirait 1,3 million de téléspectateurs à TVA puis Drôle de vidéo 1,1 million. Radio-Canada attirait 488 000 téléspectateurs avec Découverte, puis 557 000 avec Les Immortels de l'Humour et, à 20h, 358 000 avec Une adolescence à fleur de peau, avec Michel Tremblay.

✓ EN L'AN 2000, SA MARQUE SERA TOUJOURS AUSSI PROFONDE. GARANTI.

L'hiver canadien vous garantit deux choses : de la neige et de la glace. Mais, avec des pneus Alpin, vous pourrez faire face à l'hiver jusque l'an 2000.

✓ GARANTI JUSQUE L'AN 2000\*

Le Michelin Alpin est fin prêt à affronter toutes les conditions d'hiver. Et pour cause, son pays c'est l'hiver. Sa semelle, dont la structure se renouvelle à mesure que vous roulez, vous garantit une traction supérieure par tous les temps. Qui plus est, si vous achetez vos pneus Alpin chez un revendeur Michelin autorisé, nous garantissons qu'ils conserveront leur traction jusque l'an 2000. Et s'ils ne performent pas comme des neufs, nous les remplacerons.

✓ GARANTIE DE SATISFACTION DE 30 JOURS\*

Non seulement nous garantissons la performance du Michelin Alpin en hiver, mais nous offrons aussi une garantie de satisfaction. Si dans les 30 jours qui suivent l'achat de vos pneus Alpin vous n'êtes pas satisfait, nous vous les échangerons contre d'autres produits Michelin.

ALPIN  
EN L'AN 2000  
SA MARQUE SERA  
TOUJOURS  
AUSSI PROFONDE.  
GARANTI



MICHELIN®  
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT.®

✓ UNE OFFRE QUE VOUS N'AUREZ JAMAIS À UTILISER\*\*

Si, entre maintenant et l'an 2000, vous restez bloqué en conduite normale alors que vous utilisez un jeu complet de pneus Alpin, nous paierons les frais de remorquage, jusqu'à concurrence de 50 \$, pour vous remettre sur le bon chemin.



✓ IL A FAIT SES PREUVES EN RALLYE

Le pilote canadien Frank Sprongl, qui a choisi les pneus Alpin plutôt que ses pneus de rallye habituels pour sa Audi Quattro S2 commanditée par Michelin, a remporté le championnat 1995 North American Rally Cup.



Tout cela fait du Michelin Alpin un pneu d'hiver incomparable qui offre souplesse de roulement et grande fiabilité de traction par temps de neige, de verglas, de gadoue ou de pluie. Hiver après hiver, après l'hiver. C'EST GARANTI.



\*Certaines conditions, restrictions et limitations s'appliquent à toutes les garanties et aux offres promotionnelles. Le revendeur Michelin agréé vous fournira les détails complets.

\*\*Michelin rembourse les frais de remorquage jusqu'à concurrence de 50 \$, y compris les taxes et les coûts d'entretien normale. Offerte auprès du revendeur Michelin agréé.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

**ROGER ROY**

Horloger bijoutier

935, La Gauchetière Ouest  
Montréal H3B 2M9  
Siège social du CN  
tél. : (514) 861-4489Des boucles d'oreilles  
à faire rêver

## Sir Sherbrooke gardera sa rue

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a écarté catégoriquement hier la possibilité que la rue Sherbrooke soit rebaptisée Robert-Bourassa.

Le quotidien *La Presse* affirmait dans son édition d'hier que la Ville avait demandé à la Commission de toponymie de donner le nom de l'ancien premier ministre Robert Bourassa à la rue Sherbrooke.

Mais M. Bourque a indiqué hier qu'il était hors de question que Sir John Coape Sherbrooke soit relégué aux poubelles de l'histoire au profit de Robert Bourassa, décédé d'un cancer la semaine dernière. «*La rumeur stipulant que la rue Sherbrooke soit le lieu choisi est non fondée*», a tranché le maire.

«*Il est toutefois évident que la Ville de Montréal choisira une rue, une place, un parc ou un édifice public doté d'une forte visibilité afin que l'hommage rendu soit à la hauteur de la personnalité de M. Bourassa*», a ajouté M. Bourque.

Le comité exécutif a confié hier à la Commission de toponymie le mandat de désigner un lieu public à la mémoire de celui qui a gouverné le Québec pendant près de 15 ans. «*C'est à la Commission maintenant de faire des recommandations à la Ville*», a dit M. Bourque, qui invite néanmoins la population à faire des recommandations.

«*J'ai pensé au belvédère Camillien-Houde*», a entre autres suggéré le maire. La Commission, composée de huit experts, fera ses recommandations au comité exécutif ou au conseil municipal, c'est selon. M. Bourque espère être fixé d'ici la fin de l'année.

Les villes de Laval et d'Outremont ont également annoncé leur intention d'honorer Robert Bourassa.

EN BREF

## Fusillade rue Sherbrooke

(PC) — Un policier de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a été gravement blessé, hier, alors qu'il pourchassait un individu qui conduisait une voiture vraisemblablement volée. Le conducteur de la voiture a également été blessé d'un coup de feu au cours de la chasse à l'homme. Selon l'inspecteur Richard Carlisle, l'agent a intercepté la voiture du suspect en début d'après-midi à l'intersection des rues Sherbrooke et Hutchison, dans le centre-ville, après l'avoir localisé grâce aux indications fournies par un autre automobiliste muni d'un téléphone cellulaire. L'individu aurait alors foncé sur le policier qui s'est retrouvé coincé entre sa voiture de patrouille et celle du voleur. Malgré ses blessures l'agent a dégainé son arme pour faire feu dans le pare-brise de l'automobile, atteignant le suspect d'au moins un coup de feu. Les deux hommes ont été conduits à l'hôpital mais on ne craint pas pour leur vie. Le policier souffrirait de fractures aux deux jambes tandis que le suspect aurait été atteint à la tête.

## Sacré tunnel

(Le Devoir) — Transport Québec a dû procéder à la fermeture d'une voie sur trois du tunnel L.-H.-Lafontaine dans chaque direction pour une période de temps indéterminée, à la suite de la chute d'un autre des luminaires installés au plafond lors des récents travaux de réfection. Un luminaire s'est détaché en début de semaine pour s'écraser sur la chaussée. Il s'agissait du quatrième incident du genre depuis que les travaux de rénovation ont été complétés il y a environ un mois au coût de 25 millions.

**FLEURDELYSÉ**  
Histoire du Québec en B.D.84 pages  
19,75 \$

Éric Lajoie, Marie-Noëlle Lapointe

Cette belle aventure de la bande dessinée a commencé lorsque Marie-Noëlle et Éric ont gagné le premier prix du concours d'histoire nationale de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Section Pierre Le Gardeur, en avril 1994.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet  
Montréal (Québec)  
H2T 2G2Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923

## Maisonnette-Rosemont craint pour sa survie

Les médecins pressent Lucien Bouchard de maintenir le statut universitaire de l'hôpital

La création du centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) vient changer la donne dans le réseau des hôpitaux universitaires de Montréal. Surtout à l'hôpital Maisonnette-Rosemont, dont la survie du statut universitaire est toujours en suspens depuis que le ministre Rochon s'efforce de consolider les activités médicales universitaires au centre-ville. La décision du ministre se fait toujours attendre.

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

L'hôpital Maisonnette-Rosemont craint que la création du CHUM ne signe son arrêt de mort en le dépouillant des spécialités médicales qui ont permis à l'hôpital de se forger une expertise unique au Québec et un centre de recherches fort envié.

Les représentants du corps médical de l'hôpital de l'est de Montréal ont fait part de ces craintes hier, au moment où le ministre de la Santé, Jean Rochon, doit bientôt préciser si Maisonnette-Rosemont conservera ou non son statut universitaire. Si l'hôpital doit hériter du simple titre d'hôpital affilié (CHA), les médecins prédisent une saignée de leurs effectifs et la perte d'une expertise unique.

«*Le CHUM pourrait signer l'arrêt de mort de notre hôpital d'ici cinq ou six ans. Nous avons acquis la conviction que sans statut universitaire, le futur de l'hôpital Maisonnette-Rosemont sera irrémédiablement compromis*», a alerté hier le Dr Gilles Jobin, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de cet hôpital, qui presse le premier ministre Lucien Bouchard d'intercéder auprès du ministre Rochon.

La direction de l'hôpital Maisonnette-Rosemont est d'autant plus inquiète



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Prière ou demande? Le Dr Gilles Jobin, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Maisonnette-Rosemont, presse le premier ministre Lucien Bouchard d'intervenir pour éviter la perte du statut universitaire de l'hôpital.

que le protocole d'entente récemment signé pour donner naissance au Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) prévoit en toutes lettres que si l'hôpital de l'Est devait perdre son statut, l'Institut d'ophtalmologie et le Centre de santé publique de-

ront être rapatriés au CHUM.

«*Ce que le ministre Rochon a consacré avec le contenu du protocole d'entente du CHUM, c'est le démantèlement de Maisonnette-Rosemont*», déplore le Dr Jobin.

De fait, l'hôpital Maisonnette-Rose-

mont est devenu un centre offrant des soins surspécialisés en ophtalmologie, notamment en raison de la création en son sein, il y a 30 ans, de la banque d'yeux du Québec. Fort d'une trentaine d'ophtalmologistes, le département d'ophtalmologie effectue 75 % des

greffes de cornée au Québec et plus de 2200 chirurgies majeures chaque année, a rappelé hier le Dr Hélène Boisjoly, chef du département.

Quant au centre de santé publique, il emploie de 25 à 30 médecins.

Mais ce que craint encore davantage l'hôpital de l'Est, c'est de se voir dépouillé de son centre de greffes de moelle osseuse, fondé il y a 15 ans, devenu depuis l'un des plus importants au pays.

«*Cela voudrait dire le départ d'une équipe de plus de 200 personnes qui a mis des années à bâtir son expertise. C'est de loin beaucoup plus important comme transfert que celui du programme de greffes pulmonaires*», a insisté le Dr Jacques Boileau, cofondateur de ce centre et membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal.

Cette unité, qui compte huit laboratoires spécialisés et 775 greffes de moelle osseuse à son actif, est la seule au Québec où peuvent être réalisées des auto-greffes, des greffes entre parents, des greffes non apparentées et des greffes purgées. «*Pourquoi recréer ailleurs ce qui existe déjà chez nous? Ce serait coûteux en temps et en argent*», défend le Dr Jobin.

Bref, on craint que la perte du statut universitaire sonne le départ de la «*nébuleuse*» de spécialistes, nécessaires au maintien de ces programmes surspécialisés, et la fin des activités de recherche et d'enseignement.

En juin dernier, l'incertitude planant sur le statut universitaire de l'hôpital Maisonnette-Rosemont avait déjà provoqué le départ d'une quinzaine de spécialistes. La direction de l'hôpital, qui dessert 300 000 personnes dans l'est de Montréal, n'a jamais obtenu de rencontre avec le ministre Rochon et déplore le silence des députés péquistes de l'est dans ce dossier.

«*Ils comprennent le dossier mais ils ne peuvent rien dire, on leur demande de se taire. Le CHUM est un dossier que se réserve le ministre Rochon*», déplore le président du CMDP.

## POURQUOI ATTENDRE LES SOLDES ?

Messieurs, venez acheter au prix de gros.  
Tous nos vêtements sont griffés et faits en Italie.

Voici nos prix :

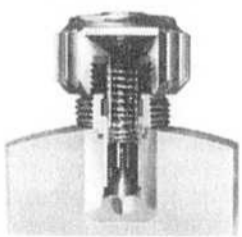
|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Le costume</b><br>100% pure laine vierge<br><b>299 \$ à 475 \$</b>                    | <b>La cravate</b><br>100% pure soie<br>crêpe de Chine<br><b>40 \$</b>            | <b>Le blazer</b><br>100% pure laine vierge<br><b>295 \$</b> |
| <b>Le pantalon</b><br>100% pure laine vierge<br>doublé jusqu'aux genoux<br><b>125 \$</b> | <b>Notre toute nouvelle collection de chemises</b><br>100% coton<br><b>70 \$</b> |   |

1118, rue Sainte-Catherine O.,  
Suite 200, Montréal

(514) 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h - samedi de 10h à 16h  
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

Cela fonctionne dans un  
sous-marin; cela fonctionne  
tout aussi bien  
dans une Rolex.



Toutes les montres Rolex  
Oyster sont complètement  
étanches, car elles possèdent un  
remontoir Twinlock à double  
protection ou Triplock qui se  
visse contre le boîtier, à la  
manière d'un sas de sous-marin.

  
ROLEX


OYSTER PERPETUAL SUBMARINER

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie  
**Gambard**  
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

SORTIR DU CADRE

ALLER OÙ PERSONNE NE VA  
JUSQU'AU VERTIGE  
TRAVERSER DES DÉSERTS  
METTRE LE FEU AUX POUDRES  
DÉPLACER DES MONTAGNES  
CRÉER

LA VIE D'ARTISTE

le magazine culturel qui ouvre des horizons

PREMIÈRE CE SOIR 19 h 30

  
Radio-Canada  
Télévision

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

### Le ministre Perreault rabroue le Coroner en chef

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le gouvernement n'a pas l'intention d'abolir le travail des coroners en matière d'enquêtes publiques malgré les craintes exprimées hier par le coroner en chef Pierre Morin. Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a reconnu qu'il y aurait des coupes importantes dans le budget du Bureau du coroner mais il a ajouté que le coroner en chef était maintenant prêt à collaborer.

«J'ai rencontré M. Morin ce matin, a annoncé M. Perreault lors de son entrée au conseil des ministres, pour obtenir des explications sur son intervention d'hier. Il a reconnu qu'il avait prêté au gouvernement de fausses intentions. Il a convenu également qu'il clarifierait la situation par écrit auprès de l'ensemble des coroners du Québec.»

Selon le ministre de la Sécurité publique, les compressions budgétaires exigées du Bureau du coroner sont inférieures à celles que devront effectuer d'autres services de son ministère.

«Dans le passé, a-t-il dit, le Bureau du coroner a fait des efforts importants, mais j'ai demandé la collabora-

tion de M. Morin et il me l'a assurée. C'est un exercice exigeant et difficile qui peut remettre en question certaines pratiques d'une institution vieille de plusieurs centaines d'années et qui mérite d'être l'objet d'un *aggiornamento*.»

Le ministre de la Sécurité publique n'a pas précisé de quelle manière serait modifié le Bureau du coroner, ni même confirmé si son budget serait coupé de moitié, comme certains le croient. Le budget du Bureau du coroner a essuyé une diminution de 30 % en quatre ans pour s'établir à cinq millions. Quant au recours à davantage de coroners privés, ce n'est ni exclus, ni confirmé non plus.

«Il est nettement prématuré, soutient le ministre Perreault, d'aller, de façon alarmiste, vers des hypothèses qui demeurent des hypothèses.»

Il a cependant laissé voir que le Bureau du coroner était, en quelque sorte, une espèce en voie de disparition. «Cette institution existe uniquement dans un certain nombre de pays de tradition anglophone. Il y a d'autres façons de faire face à des problèmes similaires, d'autre méthodes en ce qui concerne les modalités d'organisation et de financement. Toutes ces questions seront débattues au mérite. Mais il n'a jamais été question d'abolir le processus d'enquête des coroners.»



Robert Perreault

Commission des États généraux sur l'éducation

### L'heure du bilan

Au terme d'un long exercice, les commissaires présentent aujourd'hui un rapport dont on sait qu'il n'est pas unanime

Créée à l'hiver 1994 et officiellement lancée en mai 1995 par l'ancien ministre de l'Éducation, Jean Garon, la Commission des États généraux sur l'éducation touche au but: après avoir entendu deux mille mémoires au cours d'assises nationales, régionales et thématiques, elle en est à l'ultime étape de la présentation de son rapport, qui suit la publication d'un *Exposé de la situation*, en janvier dernier. Le rapport a dû être rédigé rapidement en raison de l'échéance fixée par la tenue du Sommet socioéconomique à la fin du mois.

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD  
LE DEVOIR

C'est aujourd'hui que sera déposé le rapport final de la Commission des États généraux, qui résumera plus d'un an et demi d'efforts et quelques milliers de rapports et témoignages lus et entendus. Stupeur, consternation, soulagement ou découragement, les réactions seront sans doute nombreuses, mais une chose est sûre: la tâche sera lourde pour requinquer le système de l'éducation.

On sait déjà que le rapport suggérera d'éliminer la structure confessionnelle dans les écoles, faisant disparaître les cours d'enseignement religieux et les services de pastorale. Sur la question de l'enseignement privé, il semblerait également que la majorité des commissaires veuillent proposer une réduction graduelle des subventions au secteur privé, insis-

tant davantage sur le développement de l'école publique. Faisant l'objet de dissensions au sein de la commission, ces deux points nécessiteraient la publication de rapports minoritaires.

La saga des États généraux ne date pas d'hier puisque c'est Jacques Parizeau qui, le premier, y faisait allusion lors de son discours inaugural, en septembre 1994. Inaugurée par l'ancien ministre de l'Éducation, Jean Garon, l'hiver suivant, la Commission des États généraux était officiellement lancée en mai 1995.

Après avoir tenu des assises nationales, générales et thématiques au printemps et à l'automne 1995, après avoir lu ou entendu rien de moins que deux milliers de mémoires au cours de ces assises, la quinzaine de commissaires avait publié en janvier dernier un *Exposé de la situation*, brochant alors un tableau de l'état de l'éducation, allant même jusqu'à suggérer quelques solutions.

L'école montréalaise constitue un

cas particulier, y apprenait-on. La répartition des pouvoirs entre écoles, commissions scolaires et ministère devrait être réorganisée, y soulignait-on. La formation professionnelle et technique souffre d'un net manque de valorisation. L'insuffisance, la dispersion et la discontinuité des services à la petite enfance ressortent des mémoires présentés, affirment les commissaires. On oublie trop souvent que les disciplines scolaires devraient être davantage enseignées dans une perspective de formation culturelle, rapportait-on enfin, entre autres choses.

À la suite de la publication de l'*Exposé*, des assises régionales ont été tenues dans plusieurs régions de la province et ce sont de nouvelles assises nationales qui auront eu l'heur de mettre un terme au processus en septembre dernier, ne laissant plus aux commissaires que quelques semaines pour se lancer dans la production du rapport final, un document exigé par le gouvernement avant la tenue du Sommet socioéconomique de la fin octobre.

D'ores et déjà, l'on sait que le rapport déposé aujourd'hui est attendu avec grande impatience, peut-être même avec appréhension, dans certains milieux de l'éducation. Bien que les coprésidents de la Commission

des États généraux, Robert Bisaillon et Lucie Demers, aient prévenu que l'*Exposé de la situation* ne constituait qu'un bilan des exposés entendus par les commissaires, certains points alors soulevés avaient provoqué de vives réactions.

Dans le secteur universitaire, certaines constatations émises dans le rapport ont eu l'effet d'une bombe. Certes, les universités québécoises naissent dans les compressions budgétaires et tentent de garder la tête hors de l'eau, mais, exposait le rapport de mi-course des États généraux, les universités fontelles face à un problème de sous-financement ou ne s'agit-il pas plutôt d'une capacité à limiter la croissance des dépenses?

«C'est une conclusion qui me semble provenir de préjugés plutôt que d'une analyse serrée de la réalité», avait alors vivement réagi Pierre Reid, le président de la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec.

À la suite du dépôt du document, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, devrait en isoler les pistes les plus importantes et les soumettre à une analyse et une réflexion avant d'entreprendre toute réforme. Toutefois, rien n'oblige la ministre à se soumettre aux solutions ou suggestions avancées par la commission.

Un processus  
d'analyse et  
de réflexion  
devrait suivre  
le dépôt  
du document

EN BREF

#### Droits d'auteur: un projet de loi à revoir

(PC) — Craignant des pertes de revenus potentiels, les auteurs-compositeurs soutiennent que le gouvernement fédéral devrait revoir son projet de loi sur les droits d'auteur en éliminant les exemptions accordées notamment aux institutions d'enseignement et aux musées. «Il n'y a rien pour nous dans ce projet de loi; il n'y a que des exceptions», a affirmé hier l'auteur-compositeur François Cousineau, qui faisait partie d'une délégation de la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs du Canada (SODRAC), de passage à Ottawa pour témoigner en comité parlementaire. Selon lui, les auteurs-compositeurs ont le droit de voir du produit de leurs œuvres, même si elles sont diffusées dans les écoles. «Posséder une maison et posséder une chanson, c'est pareil. Celui qui l'a créée, c'est à lui; elle n'existait pas avant», a-t-il dit. La SODRAC représente 3200 auteurs-compositeurs au Canada et elle se charge de la perception des droits d'auteurs de ses membres.

Régime des rentes du Québec

### Les employeurs refusent de payer des cotisations de 10 %

PRESSE CANADIENNE

Québec — Presque un employeur sur deux se dit incapable d'assumer des cotisations supérieures à 7 % pour le Régime des rentes du Québec.

Seulement un employeur sur cinq se dit capable de faire face à des contributions supérieures à 9 %.

Voilà les résultats d'un sondage interne qu'une association patronale, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a mené auprès de ses membres en septembre dernier. Les résultats ont été rendus publics hier devant la commission parlementaire qui étudie l'avenir du Régime des rentes du Québec.

La Fédération en conclut que la position du gouvernement, qui vise à hausser rapidement les cotisations au régime des rentes à au moins 10 %, «est inacceptable aux yeux des entrepreneurs».

Notons que les cotisations au régime sont assumées moitié-moitié par l'employeur et par l'employé concerné. Le régime, mis en place au Québec en 1966, vise à assurer

des rentes de retraite aux travailleurs pensionnés.

Pour faire face au déficit que pourrait connaître la caisse de retraite au XXI<sup>e</sup> siècle, le gouvernement envisage de doubler graduellement les cotisations d'ici dix ans. Les cotisations, qui atteignent actuellement 5,6 % du salaire versé, atteindront 6 % en janvier 1997.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante prédit «des difficultés considérables» pour les entreprises si le gouvernement va de l'avant tel que prévu.

L'organisme suggère plutôt que l'on élimine la prestation de décès actuellement versée par la Régie des rentes. Il propose également que l'on hausse le nombre d'années nécessaires pour avoir droit à une pleine retraite et que l'on hausse de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité aux prestations.

Enfin, la Fédération voudrait que l'on réduise de 10 % le montant des prestations de retraite.

Ces changements permettraient aux retraités de continuer à toucher des prestations acceptables sans que cela ne se fasse au détriment de l'emploi et des jeunes générations, conclut l'organisme patronal.

Accès du public à l'inforoute

### Les bibliothèques souhaitent jouer un rôle clé

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les bibliothèques publiques voudraient que le gouvernement québécois les aide à devenir les principaux points d'accès public à l'inforoute.

C'est le message qu'ont transmis la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et le Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec, hier, lors d'une audience de la commission parlementaire de la Culture sur les enjeux de l'inforoute québécoise. C'est une suggestion qui n'est certainement pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le président de la commission, le député de Lévis, Jean Garon, a justement annoncé hier l'octroi d'une subvention de près de

18 000 \$ à la Ville de Lévis pour qu'elle puisse relier sa bibliothèque au réseau Internet. Puisée à même le Fonds de l'autoroute de l'information, cette subvention permettra l'achat d'ordinateurs, de logiciels, d'une ligne d'accès à Internet et la formation du personnel. Les représentants de la Corporation des bibliothécaires professionnels et du Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques ont insisté hier sur l'importance de prévoir partout sur le territoire québécois des lieux offrant un accès abordable, sinon gratuit, à l'inforoute.

Ils ont aussi fait valoir que les bibliothèques avaient un rôle à jouer dans la formation des citoyens afin de leur donner les compétences nécessaires pour accéder aux services de l'inforoute.

**SERGIO L'UOMO**  
 L'Europe au masculin...

- Maestrelli
- Marzotto
- Baumler
- Cerruti

et plusieurs autres

Carré Westmount  
 Tél.: 846-0290

Lundi-Mercredi 10h à 18h  
 Jeudi-Vendredi 10h à 19h  
 Samedi 10h à 17h

**Gap la rentrée littéraire**  
 10 au 14 octobre 96

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

Jeudi 10 octobre 11 à 22h  
 Vendredi 11 octobre 9 à 22h  
 Samedi 12 octobre 11 à 22h  
 Dimanche 13 octobre 11 à 22h  
 Lundi 14 octobre 11 à 18h

**NOUVEAU**  
 Centre des congrès de Québec  
<http://www.alexandrie.com/Salon/Québec>

ALCAN Desjardins LE SOLEIL CITF 107,51M ROCK-DÉTENTE

**Viva la Libertad!**  
 Jeudi le 10 octobre 1996 - 20 h  
 Abonnements disponibles : 843-9305

**SMCQ**  
 30 ans de concerts  
 Société de musique contemporaine du Québec  
 Walter Boudreau, directeur artistique

Nancarrow • Ligeti • Xenakis  
 Michèle Gagnon, Olga Ranzenhofner  
 Louise-Andrée Baril  
 L'Ensemble de la SMCQ, direction Walter Boudreau

Salle Pierre-Mercure  
 Centre Pierre-Péladeau  
 300, boul. de Maisonneuve Est  
 Billets : 987-6919 / 790-1245

# LE DEVOIR

# LE MONDE

PERSPECTIVES

## La Russie et l'OTAN

Le Monde

**S**il les Russes, toujours prompts à s'apitoyer sur leur sort, nourrissent quelques doutes sur l'importance que les Occidentaux leur accordent dans la vie internationale, le ballet diplomatique de ces dernières semaines devrait les rassurer. Alors que le général Lebed finissait une visite à Bruxelles à l'invitation du secrétaire général de l'OTAN, Hervé de Charette, ministre français des Affaires étrangères, discutait, mardi à Moscou, avec son homologue russe, Evgueni Primakov. Quelques jours plus tôt, le ministre russe de la Défense, Igor Rodionov, assistait à une réunion de ses collègues occidentaux en Norvège, après que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, eut solennellement proposé au Kremlin un nouveau partenariat stratégique.

**Christopher a solennellement proposé au Kremlin un nouveau partenariat stratégique**

Pourtant, les Russes disent s'inquiéter des intentions occidentales. Ils dénoncent l'élargissement de l'OTAN vers l'Est comme une manifestation tardive de la guerre froide et ont prêté toutes sortes de calamités en Europe si l'Alliance atlantique menait à bien son projet d'accepter dans ses rangs les anciens satellites de l'ex-URSS.

Ces menaces sont restées sans effet. Entraînés par les Américains, les seize membres de l'OTAN ont décidé de désigner dès le printemps prochain les premiers pays qui les rejoindront, si possible en 1999, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du traité de Washington. Aussi les dirigeants russes ont-ils peu à peu infléchi leurs discours. Leur opposition de principe n'a pas varié, mais s'étant plus ou moins résignée à l'inéluctable, ils posent leurs conditions, cherchant à obtenir les compensations maximales quant à leur place dans l'architecture future de la sécurité européenne. Au-delà des considérations de politique intérieure russe, leurs déclarations apparemment contradictoires peuvent être ramenées à un dénominateur commun: retarder autant que faire se peut l'extension de l'OTAN vers l'Est et arracher un droit de regard pour Moscou sur l'ampleur et les modalités de l'élargissement.

Comme l'a déclaré Hervé de Charette à Moscou, «l'année 1997 sera l'année de la sécurité en Europe». Les Occidentaux se sont donné trois objectifs: réformer l'OTAN pour faire une place plus importante à l'Europe; accueillir de nouveaux membres; redéfinir les relations avec la Russie. Les priorités des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Les Etats-Unis sont intéressés avant tout par l'élargissement. La Russie, au contraire, espérait convaincre certains pays européens que la réforme de l'OTAN et surtout les rapports avec Moscou devaient être des préalables à l'arrivée de nouveaux membres.

S'il comptait sur l'appui de Paris, le Kremlin aura été déçu. La France attache certes une grande importance à l'euro-périanisation de l'OTAN et à la signature d'une charte avec la Russie, mais elle n'en fait pas une condition à l'élargissement, souhaitant que les trois entreprises soient menées de front et que leur succès soit couronné, l'année prochaine, par un grand sommet paneuropéen. Se retrouvant sans véritables soutiens, les Russes n'ont plus qu'à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

EN BREF

### Brugière va enquêter

Paris (Reuter) — Le juge antiterroriste Jean-Louis Brugière a été saisi hier de l'enquête sur l'attentat à l'explosif qui a visé la mairie de Bordeaux dans la nuit de samedi à dimanche, a-t-on appris de source judiciaire. L'information est ouverte pour «dégradation volontaire», «infraction à la législation sur les explosifs» mais aussi «association de malfaiteurs» du fait de la revendication de l'attentat lundi par le FLNC-Canal historique. Jean-Louis Brugière a acquis une réputation internationale à l'occasion de l'enquête sur la destruction d'un DC-10 d'UTA au-dessus du Niger en septembre 1989, qui avait fait 170 morts. Les services secrets libyens ont été mis en cause dans cet attentat. Parmi les magistrats spécialisés à Paris dans le terrorisme, c'était plutôt jusqu'ici Laurence Le Vert qui était chargée des dossiers corsés, déclare-t-on au palais de justice.

### Avramovic se retire

Belgrade (AFP) — Dragoslav Avramovic, ancien gouverneur de la Banque nationale (NB), s'est retiré pour des raisons de santé de la coalition de l'opposition yougoslave dont il était tête de liste pour les législatives du 3 novembre, indique un communiqué de cette coalition diffusé hier à Belgrade. M. Avramovic, 76 ans, souffre d'hypertension ce qui, selon ses médecins, rend difficiles ses dialyses. M. Avramovic avait pris, fin septembre, la tête de la coalition regroupant le Mouvement serbe de renouveau (SPO) de l'écrivain Vuk Draskovic, le Parti démocratique (DS) dirigé par Zoran Djindjic, le Parti démocratique serbe (DSS) de Vojislav Kostunica, l'Alliance civique de Vesna Pesic et l'Association des syndicats libres et indépendants.

### Debray a «vendu son âme»

La Havane (Reuter) — L'organe du PC cubain reproche à l'écrivain français Régis Debray d'avoir «vendu son âme» de révolutionnaire et reprend de vieilles accusations — démenties par l'intéressé — sur la mort de Che Guevara en Bolivie en 1967. «Régis Debray a fait définitivement son adieu aux armes et renoncé aux idées qu'il a jadis défendues», écrit Felix Pita Astudillo, éditorialiste à Granma. «Il attaque Cuba et le peuple cubain avec la cruauté de ceux qui ont vendu leur âme, sans remarquer qu'il s'en prend à ceux qui ont été ses hôtes et qu'il agit ainsi au moment même où l'empire frappe notre île durement. Régis Debray et le repaire de la vermine franco-cubaine ne changeront pas le cours de la lutte populaire et de l'image plus grande que jamais du Che».

### Abdullah dirigera le Cachemire

Srinagar (AFP) — M. Farooq Abdullah, un homme politique musulman pro-indien, a été investi hier premier ministre du Cachemire, en promettant d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de cette région déchirée par une insurrection séparatiste. M. Abdullah, 60 ans, a prêté serment en présence de nombreuses personnalités indiennes qui lui ont promis leur soutien, au cours d'une cérémonie organisée sous bonne garde à Srinagar, la capitale d'été du Cachemire indien.

Le père de la négritude à 90 ans

## Le Sénégal rend hommage à Senghor

Les Sénégalais, toutes tendances politiques confondues, ont accompli un pèlerinage hier au village natal de leur premier président, Léopold Sédar Senghor, à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire.

DIADIE BA  
REUTER

Joal — La cérémonie, un vibrant hommage à celui qui fut le premier chef d'Etat africain à quitter volontairement le pouvoir, se tenait en l'absence du président-poète qui vit en France depuis son départ de la scène politique en 1980.

Le président Abdou Diouf, successeur et héritier de Senghor, qui a célébré l'importance de la négritude dans l'évolution culturelle du monde, s'est rendu dans la maison paternelle du professeur dans la localité de Joal, à 130 kilomètres à l'ouest de Dakar.

«Nous sommes venus rendre un vibrant hommage au président Senghor dans la terre qui l'a vu naître», a dit le président Diouf de son prédécesseur catholique qui a dirigé le pays, à 95 % musulman, pendant deux décennies.

Le président Diouf, lui-même musulman, a annoncé que désormais l'aéroport de Dakar ainsi que le plus grand stade

de football du pays porteront le nom de Léopold Senghor.

Plusieurs dignitaires coutumiers et religieux ont fait le déplacement de Joal avec Diouf. Henry Lopès, ancien premier ministre du Congo et lui-même homme de lettres, s'est rendu à Joal ainsi que d'autres personnalités étrangères.

La famille Senghor était notamment représentée par un neveu de l'ex-président, Adrien Senghor, lui-même ancien ministre dans le gouvernement de son oncle.

Une messe a été célébrée mardi pour souhaiter longue vie à l'ex-président en présence de dignitaires religieux musulmans.

### Président pendant vingt ans

Président du Sénégal à l'indépendance en 1960, Léopold Senghor, ancien membre du Parlement français, a quitté le pouvoir volontairement le 31 décembre 1980 pour céder la place à une nouvelle génération.

«Si je lui dois beaucoup c'est parce qu'il m'a tout donné», a déclaré le président Diouf dans un vibrant hommage à son illustre prédécesseur.

«Senghor est de la race des bâtisseurs d'empire, un traceur de chemin, un guide qui vous prenait par la main pour vous mener là-haut sur la montagne. Il reste un accoucheur de destin», a ajouté Abdou Diouf. «Cet enfant de Joal et d'Afrique, que l'on nomme Senghor, au delà des mers et océans, est un citoyen du monde.»

AFGHANISTAN

## Rabbani tente de négocier avec les talibans

KURT SCHORK  
REUTER

Mazar-I-Sharif — Le président Burhanuddin Rabbani, chassé de Kaboul par les talibans qui contrôlent désormais les deux tiers de l'Afghanistan, s'est déclaré hier ouvert à la négociation plutôt qu'à l'affrontement.

S'adressant à la presse aux abords de Mazar-I-Sharif, dans le nord du pays, le chef de l'Etat est revenu sur des propos plus guerriers tenus lundi à l'égard des «étudiants en religion».

«Nous ne sommes pas pour plus de guerre. Tout ce qui est possible devrait être tenté par la négociation. Notre but principal est de rétablir la sécurité et de mettre fin aux combats. Nous tentons de créer les conditions d'un accord et d'une communication entre tous les groupes ethniques.»

«C'est ce que nous avons dit aux talibans. S'ils ne sont pas d'accord, alors le front devra peut-être prendre aussi des décisions d'ordre politique et militaire.»

Burhanuddin Rabbani était arrivé mardi à Mazar-I-Sharif pour rencontrer pour la première fois depuis trois ans le général ouzbek Abdul Rashid Dostum, dont le soutien est indispensable pour repousser l'offensive des talibans dans le nord du pays.

Le chef de l'Etat souhaite former un front uni contre les «croisés de l'islam» et a invité toutes les factions à se rallier à lui pour réunifier l'Afghanistan. Mais on ignorait hier s'il a invité le général Dostum à entrer dans son gouvernement et si ce dernier l'accepterait.

Dostum avait quitté le gouvernement Rabbani en 1994 après s'être fâché avec le ministre de la Défense de l'époque, le général Ahmad Shah Massoud.

Ce dernier figure au nombre des chefs de guerre afghans attendus dans le courant de la semaine à Mazar-I-Sharif pour étudier la possibilité d'un front anti-taliban.

### Moins-soldats de l'islam

Sur le terrain, les «étudiants en religion» ont affirmé hier avoir enrayé une contre-attaque des combattants de Massoud. «Cela a été très dur de contenir les attaques et les combats ont été très vifs mais nous avons acheminé de gros renforts et nous les avons repoussés. Nous avons maintenant la situation bien en main», a déclaré à Reuter-Télévision Maulavi Khairulla Haqani, chef des unités talibans à Salang.

Mais les talibans ont, selon des membres d'organisations

humanitaires occidentales, subi un grave revers militaire. D'après des témoins, les forces loyales au général Ahmad Shah Massoud ont repoussé une offensive des moines-soldats islamiques dans le défilé de Salang. Ces témoins ont cité une centaine de cadavres de combattants islamiques et un nombre encore plus élevé de blessés.

La contre-offensive était dirigée par Basir Solangi, qui commande les hommes de Massoud dans les gorges étroites de Salang verrouillant le nord de l'Afghanistan. Devant la poussée des talibans, qui tiennent Kaboul, la milice de Massoud s'est repliée dans le nord du pays, en territoire contrôlé par le chef de guerre ouzbek Abdul Rashid Dostum.

La contre-attaque a contraint les talibans à renoncer, au moins à titre provisoire, à pénétrer dans la vallée du Panshir, fief traditionnel de Massoud, à partir de Golbahar, à l'entrée du défilé de Salang.



PHOTO JOHN MOORE AP

Des combattants talibans poursuivaient mardi les forces gouvernementales dans la vallée du Panshir.

RUSSIE

## Les intrigues se multiplient pour déjouer une alliance Korjakov-Lebed

LAURENCE PETER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Les manœuvres pour discréditer l'ancien chef de la garde du Kremlin, Alexandre Korjakov, se sont intensifiées hier alors que le procureur-général de Russie décidait d'inclure cet allié potentiel d'Alexandre Lebed, le chef des forces de sécurité.

Un porte-parole du procureur-général Iouri Skouratov, cité par l'agence Interfax, a déclaré qu'une plainte avait été déposée par Boris Fiodorov, ancien président du Fonds national du sport, qui accuse Korjakov d'avoir dirigé un racket ayant rapporté plusieurs millions de dollars.

Sans détailler ces accusations, le porte-parole a précisé que le procureur Skouratov traiterait cette affaire conformément aux procédures légales habituelles.

Korjakov, qui avait été congédié par Boris Eltsine en juin, est souvent considéré comme un potentiel allié de taille du chef des forces nationales sécurité Alexandre Lebed, qui ambitionne de succéder au président Boris Eltsine affaibli par la maladie.

Les accusations contre Korjakov, un habitué du Kremlin pendant de longues années et un confident de Boris Eltsine, pourraient visuellement contrecarrer une éventuelle alliance entre MM. Korjakov et Lebed.

Lebed est lui-même devenu la cible du ministre de l'Intérieur Anatoli Koulikov, qui a apporté au président Eltsine la preuve des liens du chef de la sécurité avec un certain Sergueï Drogouch, impliqué dans un scandale de détournement de fonds en 1992.

Drogouch, qui s'est rendu utile durant l'initiative de paix de Lebed en Tchétchénie, a rejeté hier l'accusation selon laquelle il serait impliqué dans le vol de 200 millions de dollars.

Le scandale autour de Korjakov a éclaté dimanche lorsque Boris Fiodorov a affirmé qu'un adjoint de l'ancien chef de la garde du Kremlin avait essayé de lui extorquer 40 millions de dollars.

Fiodorov a déclaré que Korjakov l'avait accusé auparavant d'avoir détourné 300 millions de dollars appartenant au Fonds national du sport, qui a fait fortune depuis qu'il a été autorisé par Boris Eltsine à importer de l'alcool et des cigarettes détachées.

L'adjoint de Korjakov, le colonel Valeri Streletski, lui aurait demandé de payer 40 millions de dollars pour ne pas poursuivre en justice tout en lui disant: «Ceci est un racket de l'Etat», selon M. Fiodorov, qui affirme ne pas avoir payé les 40 millions.

Streletski, dans une interview accordée hier au quotidien *Izvestia*, a rejeté les affirmations de Fiodorov.

«Le Fonds national du sport a reçu ces 40 millions de dollars du budget pour construire un ensemble d'habitations et d'équipements de loisirs sur l'avenue Vernadskogo [Moscou]. Mais l'argent a transité par la Banque nationale de crédit et a disparu sans laisser de traces», selon M. Streletski.

Il a ajouté que Fiodorov avait «sans doute reçu le soutien moral et des garanties de sécurité» du ministre libéral de l'Economie Anatoli Tchoubais, chef de l'administration présidentielle, pour faire barrage à une alliance Lebed-Korjakov.

Après le limogeage de Korjakov en juin, Tchoubais, qui a dirigé la campagne pour la réélection de Boris Eltsine, a fait état d'une lutte au Kremlin entre ceux qui voulaient que Eltsine reste au pouvoir grâce à des élections démocratiques et les autres qui voulaient le maintenir au pouvoir par l'usage de la force.

Le général Lebed, qui paraît de plus en plus isolé au Kremlin, a pu trouver l'argent et le carnet d'adresse de M. Korjakov extrêmement utiles pour réaliser son ambition de succéder à M. Eltsine.

Korjakov pourrait aider Lebed à prendre le dessus sur ses adversaires, en particulier le premier ministre Victor Tchernomyrdine, autre candidat potentiel à la succession.

Korjakov a déjà indiqué qu'il était «très bien informé» sur la vie secrète des dirigeants du Kremlin, mais qu'il attendait «le moment opportun» pour révéler ses secrets.

L'ancien homme fort du Kremlin est aussi à l'origine de nominations à la tête de la compagnie d'Etat spécialisée dans les ventes d'armes Rosvooroujenie et possède des liens étroits avec la puissante Oneximbank, d'après Markov.

L'analyste militaire Pavel Felgenhauer a récemment déclaré que sous la houlette de Korjakov, Rosvooroujenie a été transformé en un «parfait aspirateur qui pompe et redistribue d'énormes quantités d'argent public».

## L'armée argentine brade ses casernes

CHRISTINE LEGRAND  
LE MONDE

Buenos Aires — Dans les beaux quartiers de Palermo, la plus ancienne et la plus importante caserne de Buenos Aires a été prise d'assaut. Le flanc sud de la base militaire, construite en 1806 pour combattre l'invasion britannique, est désormais occupé par un énorme centre commercial qui ouvrira ses portes dans quelques jours. D'imenses panneaux publicitaires multicolores envahissent le flanc nord, là où des pancartes menaçantes interdisaient de s'approcher pendant la dernière dictature des années 70. La cour principale a été louée il y a quelques mois pour un défilé de mode.

Les militaires qui faisaient trembler l'Argentine il y a encore vingt ans sont en banqueroute. Pour boucler les fins de mois, l'armée est contrainte de vendre ou de louer des terrains et de privatiser ses usines d'armement. La marine organise des promenades touristiques sur des vaisseaux de guerre au large de la Patagonie. La caserne de Uspallata, dans la province de Mendoza, a été louée pour le tournage du dernier film de Jean-Jacques Annaud et sert de demeure à Brad Pitt, le sex-symbol du cinéma américain.

Les coupes opérées dans le budget des forces armées depuis dix ans, après le retour de la démocratie, ont fait tomber l'Argentine à la sixième place des puissances militaires d'Amérique latine. Depuis 1986, les dépenses opérationnelles ont diminué de 75 % et les effectifs de 55 %. Conformément à sa politique d'austérité, l'Argentine ne consacre plus que 7,44 % de son bud-

get global à la défense contre 15,72 % chez son voisin chilien.

On compte un militaire pour 154 habitants au Chili et un pour 463 habitants en Argentine, qui est deux fois et demi plus peuplée. Faute d'entretien, le matériel est devenu obsolète. Sur 49 navires de guerre, deux sont actuellement en service; 15 avions ou hélicoptères sont en mesure de voler sur un total de 68. Seulement deux des 14 Super-Etendard de fabrication française, principale force de frappe de l'aviation navale, sont opérationnels. Depuis 1988, 45 aviateurs sont morts dans des accidents dus à la vétusté des appareils et à la réduction des heures d'entraînement. Le 8 octobre encore, un hélicoptère s'est écrasé sur un terrain de polo à Buenos Aires.

Misérables, les forces armées sont en banqueroute

très appréciés par les compagnies d'aviation privées où leurs salaires sont dix fois plus élevés que dans l'armée de l'air. Leur formation a pourtant coûté près d'un million de dollars par tête à l'Etat argentin. Treize ans après la cuisante défaite de la guerre des Malouines et les procès contre les militaires accusés de crimes contre les droits de l'homme pendant la dernière dictature, les forces armées ont achevé de perdre leur prestige d'antan. Un retentissant scandale de trafic d'armes a coûté son poste au ministre de la défense en juillet. Le spleen des militaires est si profond que le chef d'état-major de la marine, l'amiral Molina Pico, a évoqué en public la dissolution des forces armées.

## É D I T O R I A L

## Une grève classique

Jean-Robert Sansfaçon

Après avoir conclu une première entente avec Chrysler Canada qui interdit pendant trois ans la réduction du nombre d'emplois à cause de la sous-traitance, les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) tentent d'obtenir le même traitement de la part du plus grand constructeur, General Motors. L'enjeu est d'autant plus important que GM a déjà prévu se départir de deux usines de fabrication de pièces en Ontario, au profit de sous-traitants dont les coûts de production sont inférieurs.

Ce n'est pas d'hier que les fabricants d'automobiles font appel à la production externe de certains composants, mais depuis quelques années, la tendance s'est accentuée. Plus la technologie évolue, plus il devient essentiel d'avoir recours à des entreprises spécialisées capables d'adapter leurs produits pour répondre aux exigences de l'industrie. On pense à l'évolution extrêmement rapide des produits du plastique ou à l'introduction de l'informatique dans la mécanique automobile.

Dans tous les secteurs de l'économie (y compris les journaux...), de moins en moins d'entreprises choisissent la voie de l'intégration verticale des étapes de fabrication et de mise en marché de leur produit. Dans l'automobile, c'est la concurrence japonaise qui a forcé les Américains à revoir leur approche. Fini le temps où l'on accumulait d'importants stocks de pièces, et le temps où on voulait tout faire soi-même.

Moins puissants, Ford et Chrysler ont dû réagir vite, alors que GM traîne encore la patte. Un retard que GM veut combler, mais que les syndiqués perçoivent, non sans raison, comme une menace grave pour l'emploi.

En ces années de retour à la rentabilité, les syndiqués ne pouvaient souhaiter une conjoncture plus favorable pour défendre leur point de vue. Devant une opinion publique encore ébranlée par le chômage et les difficultés financières des gouvernements, des chiffres comme 1,4 milliard de profits pour GM l'an dernier servent bien la stratégie syndicale. Et la question de savoir si une entreprise qui fait autant de profits a socialement le droit de confier une proportion accrue de sa production à la sous-traitance revient spontanément sur les lèvres.

Or, poser ainsi le problème n'ouvre la porte qu'à une seule réponse, évidente, alors qu'il en existe d'autres. Avec des ventes de 30,5 milliards l'an dernier, dont la moitié due à l'excellente santé de l'économie américaine, la marge bénéficiaire de GM Canada est de 4,5 %, ce qui n'est pas scandaleux. Mais la question la plus importante porte sur l'évolution à plus long terme de l'industrie de l'auto nord-américaine. N'oublions pas la disparition d'American Motors et la presque faillite de Chry-

ler. Quant aux trois autres, s'ils ont su réagir à temps, la bataille est loin d'être terminée.

L'ère de l'entreprise spécialiste en tout, fortement intégrée, est chose du passé. Désormais, les entreprises se concentrent sur ce qu'elles savent faire le mieux, au meilleur coût. On peut tenter de ralentir le mouvement et négocier le virage en douceur pour éviter les licenciements sauvages, ce qui est de très bonne guerre. Mais on rêve au passé si on s'imagine pouvoir stopper le mouvement qui, soit dit en passant, fait aussi des vainqueurs et crée de l'emploi.

La grève des TCA est tout à fait respectable et démocratique. Les ouvriers ont de très bonnes raisons de résister à une forme de progrès qui leur vole leurs emplois, et nous de les appuyer. Même en sachant que l'issue du conflit ne fera que modifier le rythme d'introduction de ces changements. La fabrication et la vente de voitures étant soumises aux dures lois du marché, chacune des deux parties veut en arriver à une entente qui lui permettra l'atteinte de ses propres objectifs, et l'issue dépend de la conviction de chacun.

Le Québec n'a eu droit qu'à une seule usine de montage de voitures américaines depuis l'entrée en vigueur du pacte de l'auto. Si les travailleurs de l'usine GM à Blainville ont quelque chose à perdre d'une défaite syndicale toujours possible, admettons qu'ils ont surtout à perdre de la disparition bête et brutale de leur usine, une éventualité qui n'aurait rien à voir avec la sous-traitance. À Blainville, on produit un des derniers modèles de voiture à traction arrière, et par surcroît, un modèle peu populaire. Au moment de déclencher la grève, un seul quart de travail était requis depuis un an et des milliers de salariés étaient déjà à pied.

Les ouvriers de Blainville ont été les premiers envoyés au front par les TCA. Souhaitons que l'entente qui suivra la grève ne soit pas taillée sur mesure pour les seuls travailleurs ontariens à qui la sous-traitance pose les plus gros maux de tête, mais aussi pour ceux de Blainville dont les emplois sont depuis longtemps menacés par tout autre chose. Souhaitons-le mais, comme à la Kenworth, avouons que les enjeux au centre de cette grève feront peu pour sauver la seule usine de montage GM au Québec... et les quelques sous-traitants de la région qui l'alimentent.

Les travailleurs  
de Blainville ont  
plus à perdre  
d'une fermeture  
d'usine que de la  
sous-traitance.

## Strategy Inc.

François Brousseau

Devant l'impuissance de leurs propres forces armées, au moins trois États d'Afrique, l'Angola, l'Ouganda et le Sierra Leone, ont fait appel, l'année dernière, à une société privée sud-africaine, nommée Executive Outcome, pour assurer la sécurité nationale. Cette société a mené pour lesdits gouvernements — avec force hélicoptères et avions de combats — des opérations de lutte à la subversion et de maintien de l'ordre.

Cette information troublante, qu'on retrouvait avant-hier dans le rapport annuel de l'Institut international d'études stratégiques de Londres (IISS), n'est qu'un des exemples d'une composante du nouvel «équilibre» stratégique contemporain, si on ose l'appeler ainsi: la privatisation, à une large échelle, de la violence organisée.

En ex-URSS, la décomposition de l'ancienne Armée rouge, les ventes sauvages d'armes aux voisins, le trafic du savoir nucléaire, la reconversion mafieuse d'ex-soldats ou officiers, l'explosion des milices privées, spectaculaire à Moscou notamment, fournissent d'abondants exemples de cette tendance.

En Afrique, malgré les progrès des gouvernements civils élus depuis le début des années 90, des zones entières échappent à tout contrôle étatique, au Liberia, en Somalie, au Sierra Leone. *Idem* en Colombie, où les barons de la drogue tiennent en joue le gouvernement central.

Même aux États-Unis, le phénomène urbain des

«zones franches» ou la police n'ose plus pénétrer; ou encore celui des milices extrémistes qui se réfugient dans la montagne en attendant les communistes, les «bandits fédéraux» ou l'Apocalypse biblique, peuvent être reliés à cette vaste tendance vers une privatisation de la violence organisée et un retrait de la force publique.

Depuis longtemps, on avait appris à penser les conflits armés et les «grands équilibres» en stricts termes étatiques ou interétatiques. Guerres entre pays souverains, guerres civiles opposant une armée nationale à une guérilla, alliance entre la guérilla d'un pays et le pouvoir politico-militaire d'un autre, subversion financée (voire organisée) par les États-Unis ou l'URSS: tels étaient les termes du débat. Mais les données de l'Institut londonien nous poussent désormais à concevoir le monde autrement.

Le grand éclatement stratégique postmoderne nous force en effet à intégrer les mafias, les réseaux de la drogue, les milices, les polices privées, voire certains grands mouvements religieux ou parareligieux, comme une donnée non plus marginale — confinée strictement au banditisme ou au fait divers régional — mais de plus en plus comme un fait politique, socioéconomique, stratégique, transnational de grande magnitude.

On n'arrête pas le progrès: privatisation et mondialisation, concepts-fétiches de notre époque, envahissent aussi, peu à peu, le domaine militaire. Mais au fait, est-ce vraiment un progrès?

## L E T T R E S

## Un toit pour Dutoit

J'ai toujours aimé Charles Dutoit. Cet homme à l'énergie peu commune et au talent incontestable suscite forcément l'admiration. Je croyais savoir sa contribution à la vie culturelle de Montréal et à son rayonnement. Il n'en était rien!

J'ai assisté dernièrement à Tokyo à un concert de l'OSM au Suntori Hall. Faut-il savoir que cette ville possède cinq salles spécialement conçues pour accueillir des orchestres symphoniques.

J'y reviendrai. C'est simple, la performance de l'orchestre en ces lieux m'a ébloui. La force et la qualité de l'écoute m'ont

porté aux confins de la jubilation. Ce fut une soirée festive. Le public japonais en général si réservé — ce n'est pas plus mal — l'a plébiscité, porté en triomphe, et pour cause. Depuis 20 ans, j'ai vu des milliers de spectacles. Ce genre d'émotion et de bonheur partagé est rare.

Je m'en excuse auprès de la Place des Arts mais un amphithéâtre conçu pour un orchestre doit répondre aux mêmes exigences de qualité qu'un instrument de musique. Je l'ai ressenti à Tokyo et voudrais le revivre à Montréal.

J'ai compris ce soir-là l'importance de la nécessité de soutenir l'OSM et l'action de Charles Dutoit. C'est un devoir pour chaque citoyen qui aime

l'art et la culture.

C'est aussi une responsabilité de l'État car c'est un privilège que d'avoir ce grand homme aux commandes de notre orchestre.

Ce chef a dédié sa vie à bâtir un orchestre de calibre international, enregistré album sur album, tourné aux quatre coins de la planète, tout cela avec une énergie ébahissante et des moyens financiers trop modestes.

Après toutes ces années d'exceptionnels services et parce qu'il a adopté Montréal, pardonnez le jeu de mot, nous devons un toit à Dutoit.

Gilbert Rozon  
Président de Rozon/Juste pour rire  
Montréal, 3 octobre 1996



## O P I N I O N

## Adieu, patron!

«Échange suprême,  
dernier don d'une vie accomplie  
à une vie qui continue.»  
— Saint-Exupéry

MICHEL CORBEIL

De 1985 à 1991, l'auteur a occupé successivement les postes d'adjoint au directeur des communications, de directeur de la correspondance et de la rédaction, et de chef de cabinet adjoint de l'ancien premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

Cher monsieur Bourassa, depuis ce réveil brutal du 2 octobre où la rumeur de votre «éternelle retraite» s'est tue devant la confirmation de vos «début» dans l'éternité, je ne cesse de fixer cette photographie que vous m'avez un jour dédicacée.

Eloquent témoignage de votre simplicité, cette photo vous montre lisant, d'un œil amusé, une édition de l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné*. La cocasserie de la situation réside dans le fait que, quelques minutes à peine avant le début de la période des questions à l'Assemblée nationale, vous parcouriez un journal qui ne cesse de satiriser la classe politique en général, et plus particulièrement celle de la république française.

À mes yeux, cette photographie illustre merveilleusement votre don de relativiser toute chose et, mieux encore, votre remarquable capacité de travailler sérieusement sans jamais vous prendre au sérieux.

En cette triste journée qui marque votre départ définitif d'un monde dont le désarroi souligne avec acuité son grand besoin de guides de votre trempe, je tiens à ajouter ma voix à ce concert d'hommages qui saluent votre mémoire et constituent un pa-

négyrique que vous auriez pourtant mérité d'entendre de votre vivant.

Je ne puis m'empêcher de repenser à notre première rencontre, au mois d'avril 1985. Alors que nous explorions les possibilités d'une collaboration, j'avais cru nécessaire de vous dire que je n'avais nullement l'intention de faire acte de contrition à la suite des écrits très durs à votre endroit que j'avais signés, quelques années auparavant.

Témoin et bénéficiaire de votre mansuétude, je sais maintenant que vous compreniez mieux que quiconque l'insolence d'une partie de la jeunesse qui vous a parfois jugé sévèrement; refusant de la condamner, vous avez tout fait pour la comprendre et l'épauler.

Parmi les nombreuses et précieuses leçons que vous nous avez enseignées, je retiens celle de l'échec de l'Accord du lac Meech, une démarche qui a malheureusement démontré que la noblesse des intentions n'est pas toujours garante de la réussite des efforts déployés.

Au terme de cet exercice éprouvant et décevant, vous avez courageusement résisté à la tentation d'entrer dans l'Histoire en profitant des circonstances et en incitant un peuple de nouveau bafoué à faire un geste précipité.

En toute lucidité et de façon hautement responsable, vous avez fait en sorte que les Québécois et Québécoises n'aient pas à regretter un jour d'avoir proclamé, sur un simple coup de tête, une souveraineté d'autant plus hasardeuse que les promoteurs de cette idée pourrissent légitime se sont refusés à en expliquer clairement les tenants et aboutissants.

Là où certains ont vu une valse-hésitation, nous sommes nombreux à savoir que vous avez fait preuve d'abnégation.

À la suite des éloges qui vous ont été adressés et dont le mot «dignité» constitue le plus grand dénominateur

commun, force nous est de conclure que votre comportement exemplaire est encore la meilleure façon de redonner à la politique les lettres de créance qu'elle a malheureusement perdues.

Au delà des marques d'affection et de respect formulées par vos adversaires, vos collègues et vos amis, puissons-nous ne jamais oublier que si vous avez pratiqué avec talent et passion un art difficile et exigeant, vous avez également exercé de façon admirable le «métier d'Homme» comme l'a si joliment écrit Saint-Exupéry.

Bien que quelques lignes ne puissent pas décrire votre personnage public ni l'homme exceptionnel qui était derrière, celui dont la sérénité contagieuse reposait sur le sens tranquille et patient de la durée, je tiens à rappeler ici celles écrites par Jean-Paul Desbiens dans un texte paru il y a dix ans dans *La Presse*, sous le titre *L'Histoire des Grands: «Un être [...] qui vous a marqué, submergé, ébloui, et qui a fait qu'à telle heure, tel jour, rien d'extérieur à vous ne comptait vraiment.»*

Cher monsieur Bourassa, ceux et celles qui ont eu le privilège de vous côtoyer ne peuvent se résoudre à admettre que la mort, cette implacable comptable, réduise un destin comme le vôtre à quelques chiffres, à quelques dates.

Aussi, lorsque j'irai me recueillir sur votre sépulture, j'y déposerai un bouquet de myosotis.

Ne m'oubliez pas — *Forget me not* est un autre nom donné à ces fleurs qui rappelleront à tous ceux et celles qui passeront près de votre «dernière demeure» que la mémoire des vivants est la seule vraie sépulture des défunts et, surtout, que vous vivrez toujours dans le cœur de ceux et celles qui ont eu l'honneur et le bonheur de travailler pour vous. Et dont, fièrement, je fus.

Adieu, patron!

## À P R O P O S

## ...de l'espérance de vie

En 1930, l'espérance de vie à la naissance d'une Québécoise était d'un peu moins de 58 ans, tandis que celle d'un Québécois dépassait légèrement les 56 ans. Aujourd'hui, à sa naissance, une femme du Québec peut espérer vivre jusqu'à 81,4 ans, alors qu'un homme peut espérer atteindre 74,4 ans. L'écart entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes, qui était de moins de deux ans en 1930, a crû constamment jusqu'en 1986, pour atteindre près de huit ans. Depuis ce moment, cet écart régresse légèrement; en 1994, il était de sept ans.

Le Québec se situe au deuxième rang des provinces canadiennes quant à son espérance de vie à la naissance chez les femmes, mais seulement au sixième en ce qui concerne les hommes.

Au plan international, en ce qui concerne l'espérance de

vie des femmes, le Québec performe bien. Même si des pays comme la France et le Japon lui sont supérieurs, à cet égard, plusieurs pays montrent une espérance de vie inférieure, tels la Suède, l'Islande et les États-Unis.

Du côté des hommes, la situation est un peu moins reluisante, bien que la France et les États-Unis présentent des chiffres encore moins encourageants. Il faut cependant noter que le Québec a réalisé, avec l'Australie, le gain le plus élevé depuis 1976 à ce chapitre, soit cinq années. En ce qui a trait aux femmes, le gain, sur la même période, est de 4,4 années, c'est-à-dire moins élevé que ceux réalisés par l'Australie et le Japon, mais de beaucoup supérieur à ceux des États-Unis et de l'Islande.

Fiscalité et financement des services publics, gouvernement du Québec, 1996.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Réaction à un éditorial de Lise Bissonnette

## Des accusations gratuites contre les universités

Leur situation n'est pas si «avantageuse» qu'on le dit

FRANÇOIS TAVENAS

Dr. Ing., professeur de génie civil, vice-principal (Planification &amp; ressources), université McGill

Madame Lise Bissonnette, Le 9 septembre dernier, vous avez signé dans *Le Devoir* un éditorial sous le titre «Excès de vitesse». Je partage vos inquiétudes quant à la vitesse et au contexte qui vont affecter la formulation et surtout la mise en œuvre des éventuelles recommandations de la Commission des États généraux sur l'éducation. Je suis cependant très surpris de la manière dont vous avez abordé la question de l'enseignement universitaire dans cet éditorial en reprenant certaines idées populaires qui ne résistent tout simplement pas à l'analyse.

Vous accusez les universités d'avoir «... traité les travaux des États généraux comme un exercice scolaire qui ne les regardait pas vraiment». La réalité est que les universités québécoises, individuellement et collectivement, ont participé activement à toutes les étapes des travaux de la Commission des États généraux; je le sais pour avoir personnellement participé à toutes et chacune des sessions ouvertes aux intervenants de la région de Montréal et pour y avoir rencontré un certain nombre de mes collègues.

Vous poursuivez en suggérant que les universités seraient en «... situation relativement avantageuse...». Laissez-moi vous donner une autre perspective quant à la situation relative des universités québécoises:

■ pour ce qui est de la comparaison avec les universités des autres provinces canadiennes, la CREPUQ a montré que, tout compte fait, le coût par étudiant dans les universités québécoises était comparable à celui observé au Canada;

■ pour ce qui est de la comparaison avec nos compétiteurs des autres pays développés, les universités québécoises doivent opérer avec des coûts par étudiant qui sont considérablement plus faibles; 10 000 \$ à 20 000 \$ au Québec par rapport à 50 000 \$ à 100 000 \$ dans les bonnes universités américaines! Dans le contexte de globalisation d'une économie fondée de plus en plus sur la matière grise, il serait grand temps pour le Québec de reconnaître que nos universités ont fait des prouesses pour continuer à produire des diplômés compétitifs sur le marché international, mais que le miracle risque de cesser de s'accomplir si on maintient un niveau d'investissement aussi peu compétitif.

Vous accusez ensuite les universités québécoises d'être «... à des années-lumière intellectuelles... d'un examen en profondeur de leurs modes de fonctionnement» et vous enchaînez par une litanie des griefs qui sont monnaie courante dans la conversation publique depuis un certain ministre de l'Éducation, mais que je n'aurais jamais pensé retrouver sous votre plume. Voyons comment ces griefs se confrontent à la réalité que je connais.

«... Tâche relativement légère d'enseignement...». La réalité, soulignée dans un rapport récent sur la tâche d'enseignement des professeurs et dans les études du professeur Bertrand en 1991, c'est que le professeur québécois travaille en moyenne 50 heures par semaine. La réalité, c'est que le ratio étudiants/professeur est de 19,4 au Québec par rapport à 18,9 en Ontario, c'est que les études de maîtrise et de doctorat ont progressé rapidement depuis 10 ans et que le professeur québécois encadre aujourd'hui 25 % de plus de ces étudiants que son homologue canadien (ça aussi c'est de l'enseignement, et du meilleur!), c'est que la recherche subventionnée a suivi une progression tout aussi remarquable, si bien que la subvention moyenne par professeur est de 61 200 \$ au Québec et de seulement 48 300 \$ pour l'ensemble du Canada... Mais il est tellement plus facile pour les politiciens d'ignorer ces réalités quand on fait face à des arbitrages difficiles et quand le milieu concerné ne constitue qu'une toute petite minorité du corps électoral.

«... Dégrèvements de toutes natures...». J'imagine que vous faites référence à la modulation de la tâche qui fait maintenant partie de nos modes de gestion. S'il peut, à l'occasion, y avoir eu des abus, je suis obligé de constater que, sans ces dégrèvements, les progrès considérables de la recherche et des études supérieures que je viens de souligner n'auraient pas été possibles. Par ailleurs, je connais bien des administrateurs qui, comme moi, enseignent et font de la recherche.

«... Années sabbatiques qui touchent chaque année 10 % du corps professoral...». Permettez-moi de souligner que ce n'est pas



Une journée portes ouvertes à l'Université de Montréal. L'activité universitaire, pour être productive, doit se fonder sur la qualité et la compétitivité mesurées au niveau international chaque fois que cela est possible.

10 % mais bien seulement 6 % du corps professoral qui a bénéficié annuellement d'une année sabbatique au cours des 10 dernières années. Je sais bien que la croyance populaire veut que l'année sabbatique soit une période de congé où le professeur se repose. La réalité, c'est que toutes les universités ont des politiques strictes quant au programme de travail du professeur en sabbatique et quand au rapport et aux résultats à produire au retour.

«... Encadrement administratif plus lourd que l'encadrement académique...». Allons-y donc d'une autre de ces images faciles qui ont tant d'impact dans le public et qui vont permettre tout à l'heure de faciliter les arbitrages... et de scier la branche sur laquelle doit s'asseoir le développement économique du Québec! La réalité, c'est que selon un document de base préparé pour le Sommet économique du printemps dernier, les universités ont les coûts administratifs proportionnellement les plus faibles des trois ordres d'enseignement au Québec. La réalité, c'est que lorsqu'on tient compte de la taille des universités, la proportion des dépenses d'administration par rapport au budget total des universités est très semblable au Québec et ailleurs au Canada. Pouvons-nous faire encore mieux? Certainement! et nous y travaillons, individuellement et en collaboration entre établissements. Pouvons-nous économiser des dizaines de millions de dollars? Je ne le pense pas, surtout si nous voulons continuer à gérer les fonds publics d'une manière responsable... et si nous devons continuer à répondre à un nombre croissant d'exigences gouvernementales du style loi 95 ou équité salariale qui, pour fondées qu'elles soient en principe, sont souvent formulées de manière à en maximiser les coûts d'administration!

Quant aux convictions et autres blocages que vous prêtez aux grandes universités, je noterais simplement ceci: l'activité universitaire, pour être productive, doit se fonder sur la qualité et la compétitivité mesurées au niveau international chaque fois que cela est possible. Ainsi, l'université McGill n'accomplirait pas sa mission au service du Québec si elle n'essayait pas d'attirer certains des meilleurs professeurs et des meilleurs étudiants non seulement du Québec, mais du Canada et du reste du monde pour assurer une formation de qualité à tous ses étudiants et pour produire des résultats de recherche qui trouvent leur application dans les entreprises et dans la société locale. Il est vrai que dans ce contexte, nous sommes souvent en compétition avec les autres universités québécoises, mais cela peut être très sain si on en accepte les conséquences, c'est-à-dire qu'une certaine sélection doit finir par s'exercer sur la base de l'excellence. Il est tout aussi vrai que depuis quelques années,

les collaborations les plus diverses se sont développées entre les établissements du réseau, grands ou petits; leur liste est trop longue pour y faire justice ici. En fait, notre vraie faiblesse a certainement été de ne pas savoir publiciser ces collaborations et ces réussites sur la place publique, tout préoccupés que nous sommes à faire la recherche plutôt qu'à en parler.

Vous concluez vos propos sur les universités par ce qui ressemble à un appel du pied à la Commission des États généraux pour qu'elle «... suggère clairement, sinon brutalement, la nécessité de ces rationalisations et refuse de s'en remettre à la bonne volonté du cercle privé des recteurs». Si, par malheur, la Commission venait à vous entendre, nous assisterions à un bel exercice de pilotage sans visibilité, puisque la Commission a travaillé avec des données statistiques fort discutables (je vous rappelle l'épisode de la publication d'une correction, par ailleurs très insatisfaisante, de son rapport initial) et que le format adopté pour ses sessions était beaucoup trop rigide pour permettre quelque débat.

Le Québec ne dispose pas aujourd'hui d'une force économique aussi grande que celle de bien de ses compétiteurs, à commencer par l'Ontario. Notre PIB par habitant, qui mesure notre richesse collective, étant plus faible, il nous faut accepter, soit d'investir proportionnellement plus en enseignement, et notamment en enseignement supérieur, soit de former de moins en moins bien notre population. La première avenue nous assure un maintien et une amélioration de notre compétitivité avec la perspective d'accroître notre richesse collective et d'envisager une redistribution ultérieure de nos ressources vers d'autres secteurs que l'enseignement; la seconde avenue nous lance dans un cercle vicieux où population moins bien éduquée résulte en perte de compétitivité, réduction de la richesse, réduction des investissements en éducation, et ainsi de suite. Le choix est clair en ce qui me concerne... mais ce que j'observe aujourd'hui ressemble étrangement aux premiers tours du cercle vicieux.

L'enseignement supérieur au Québec fait face à des défis importants dont celui de poursuivre un objectif d'accessibilité formulé en terme de diplômés qualifiant à l'intégration économique et sociale tout en maintenant un niveau de qualité qui fasse que cette accessibilité ait encore un sens. Il mérite mieux que des accusations gratuites!

En terminant, je désire souligner que les remarques qui précèdent n'engagent que moi-même et ne sont en aucune manière l'expression d'une position officielle de l'université McGill ou, à plus forte raison, de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

Réplique à M. Tavenas

## Hommage et désaccord

LISE BISSONNETTE

Je tiens d'abord à rendre hommage à M. Tavenas. Il est le seul universitaire, au Québec, à avoir réagi publiquement et sur le fond, à mon texte du 9 septembre dernier qui portait sur la fin des États généraux de l'éducation, et dont un paragraphe d'une quinzaine de lignes touchait particulièrement les universités. Ailleurs, sauf pour une lettre privée reçue d'un recteur que j'estime, la vive réaction s'est résumée à une campagne de dénigrement personnel menée à mon endroit par une clique dont le chef est l'ancien recteur de l'université Concordia. Les récents semblants d'états généraux du milieu universitaire, tenus à Montréal le week-end dernier, l'ont hélas allègrement suivi sur ce bas-côté. Si je n'avais depuis toujours une idée forte de l'université, lieu de la pensée libre et critique, je serais bien ébranlée.

Je ne doute pas que M. Tavenas lui-même se soit beaucoup intéressé aux travaux des États généraux de l'éducation et qu'il y ait rencontré quelques collègues tout aussi engagés. Mais comme il le dit en fin de texte, il ne représente que lui-même et non les établissements d'enseignement supérieur. Pour nous départager sur ce sujet, on pourra toujours lire les mémoires des universités aux audiences. Ils sont minimes, ils n'auraient pas dû l'être. Je répète que les universités se sont réveillées au moment de la publication du premier rapport-synthèse, qui a donné lieu à une querelle sur leur financement. Depuis, la soupe est chaude et les messages dans la mire.

Pour le reste, nous ne sommes tout simplement pas sur la même longueur d'ondes. Je n'ai d'aucune façon, le 9 septembre, repris les éternelles comparaisons entre la situation des universités québécoises et nord-américaines. Il est bien évident que nos étudiants coûtent infiniment moins, par capita, que ceux de Harvard ou de Princeton! C'est le cas de tous les étudiants de toutes les universités du monde. J'invitais plutôt les universitaires, dans le cadre d'une réflexion sur l'ensemble du système d'éducation du Québec, à se situer eu égard aux autres ordres d'enseignement et à reconnaître qu'ils sont en «situation relativement avantageuse», comme l'a établi une étude récente du Conseil supérieur de l'éducation (avril 1996) sur le financement des universités. Et qu'ils pourraient donc, dans la conjoncture particulièrement difficile du financement public, consentir à une part de redistribution vers les échelons «inférieurs» où la crise est infiniment plus dure.

Où, cette part de redistribution toucherait à mes yeux des privilèges considérés sacrés et éternels en milieu universitaire, comme les dégrèvements qui restent d'une incroyable générosité même si on les appelle pudiquement des «modulations de tâche», comme les années sabbatiques consacrées plus ou moins à un «ressourcement intellectuel» que chaque professeur digne de ce nom devrait désormais assumer lui-même sans demander au peuple surtaxé de le payer, comme un appareil bureaucratique dont les universités européennes se passent sans devenir moins intelligentes que les nôtres pour autant.

Partout, au Québec, des groupes consentent à des sacrifices énormes, des privilèges disparaissent avec des sécurités, des coûts montent, et nous savons tous que ce n'est pas fini. Je suis profondément scandalisée par un milieu universitaire — que je considère toujours ma famille bien qu'on veuille m'en excommunier aujourd'hui — qui défend aussi à présent le *statu quo*, alors que les commissions scolaires en sont réduites à couper les collations pour les élèves défavorisés qui arrivent à l'école sans manger. J'ai posé nommément le problème des services à la petite enfance, la zone sinistrée de notre système scolaire, la source de tous les décrochages; et les universités m'ont dit, par leur silence méprisant ou leurs attaques dégradantes, qu'elles n'en avaient rien à cirer. J'en prends acte.

Enfin, je conviens avec M. Tavenas qu'il arrive aux universités de collaborer entre elles, et plus souvent aujourd'hui qu'autrefois, car le financement les y force. Mais nous sommes encore bien loin d'une «mise en réseau» qui, dans un contexte budgétaire aussi resserré, s'impose absolument. La preuve qu'il s'agit là d'une idée aussi neuve qu'étrangère et suspecte, c'est que, en panique dans la foulée des États généraux et de la critique qui s'amorce à peine, différents groupes universitaires viennent de créer en grande pompe une «table de concertation». Elle repose sur l'action volontaire. Avec la «volonté» de remise en question que je vois se manifester tout autour, on me permettra de demeurer sceptique. Et de continuer à espérer, plutôt que leur semaine des quatre jeudis, que le gouvernement, garant de l'intérêt public, s'en mêle.

Réponse à Louis O'Neill

## Les écoles confessionnelles ne sont pas toutes imposées par la Constitution canadienne

JEAN-PIERRE PROULX  
Université de Montréal

Le professeur Louis O'Neill écrivait le 26 septembre dans cette page: «Démolir l'école confessionnelle serait devenu à ce point urgent qu'on demande d'aller quémander à Ottawa un amendement constitutionnel».

Soit dit en tout respect, M. O'Neill commet une erreur. Contrairement à l'idée largement répandue, les écoles québécoises, hormis à Montréal et Québec, ne sont pas confessionnelles à cause de la

Constitution canadienne, mais bien en vertu du pouvoir qu'ont reçu en 1964, en vertu de la Loi du Conseil supérieur de l'éducation, les Comités catholiques et protestants de la reconnaître juridiquement comme catholiques et protestants. On n'a donc pas besoin de modifier la constitution pour déconfessionnaliser les écoles (une fois encore, ailleurs qu'à Montréal et Québec). L'Assemblée nationale n'a qu'à changer la Loi du Conseil supérieur de l'éducation.

Non, la raison pour laquelle il faut modifier la Constitution canadienne est tout autre et c'est précisément pour permettre ce que souhaite aussi qu'advienne M.

O'Neill, soit la mise en place de commissions scolaires linguistiques partout sur le territoire québécois. En effet, la Loi constitutionnelle de 1867 garantit aux catholiques de Montréal et de Québec à la fois des structures et des écoles confessionnelles. Il est donc pratiquement impossible de remplacer dans ces deux villes les commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques. On ne peut que superposer les secondes aux premières sur les mêmes territoires, ce qui est un non-sens pratique. À peu près tout le monde en convient. La ministre de l'Éducation, Mme Marois, a bien essayé, dans son plan

du printemps dernier, de trouver une formule de compromis, mais elle a dû finalement retirer son projet: le compromis était pire que le *statu quo*.

Bref, le gouvernement n'a vraiment plus d'autres choix que d'utiliser les mécanismes prévus à la Loi constitutionnelle de 1982 pour procéder avec Ottawa à une modification de la vieille loi de 1867. Ce peut être politiquement agaçant, mais s'il faut attendre le «grand soir» de l'indépendance, on risque d'attendre longtemps pour voir surgir les commissions scolaires linguistiques, précisément là où c'est le plus indiqué et le plus attendu.

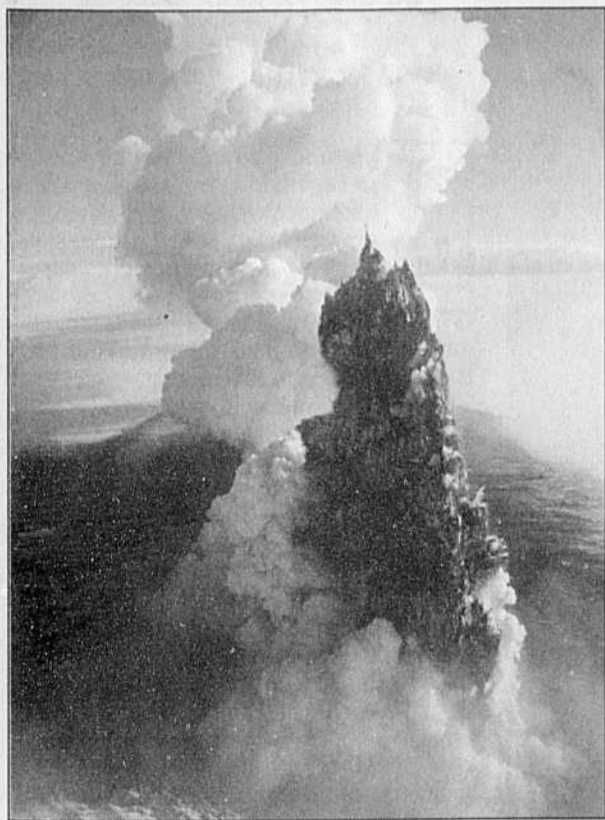
## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hache, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Mariève Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guytiane Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président). LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Regain d'activité



MICHAEL POBST AP

**LE VOLCAN** en éruption sous l'immense glacier Vatnajokull, dans le sud de l'Islande, a connu hier un regain d'activité, ont indiqué des experts islandais ayant pu le survoler. Les volcanologues ont constaté que les nuages de vapeur et de cendres issus des cratères, qui ont percé des cheminées à travers la calotte glaciaire, avaient légèrement augmenté en puissance. La calotte glaciaire s'est désormais affaissée au-dessus de la fissure d'où sortent les cratères, actifs depuis une semaine. Ils ne sont toutefois pas parvenus jusqu'à présent à expliquer ce que devient l'eau de fonte du glacier et pourquoi la crue gigantesque attendue ne s'est pas encore produite.

## EN BREF

## Major et Eltsine au pub

Bournemouth, Angleterre (Reuter) — En veine de confidences, le premier ministre britannique John Major a raconté hier devant le congrès du Parti conservateur sa sortie avortée au pub du coin avec Boris Eltsine. Lors d'une visite officielle du président russe en Grande-Bretagne en 1994, les deux hommes se sont livrés à une petite promenade dominicale près de la résidence secondaire de John Major au nord de Londres. À l'issue de la balade, Major demanda à son hôte s'il souhaitait aller boire une bière au pub du coin, le Bernard Arms. «Le Bernard Arms?», demanda sobrement le chef du Kremlin, affichant ainsi une connaissance de la langue anglaise que peu lui soupçonneraient. Las, arrivés devant l'estaminet, les deux hommes et leurs accompagnateurs durent se résoudre à l'évidence: le Bernard Arms était fermé. L'interprète d'Eltsine se mit alors à tambouriner à la porte en criant: «Ouvrez! C'est le président de la Russie!» «Et moi, je suis le Kaiser», lui répliqua une voix à l'intérieur. La porte resta close.



**S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.**

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet [devoir@cam.org](mailto:devoir@cam.org)

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement

## EAU Québec est favorable au projet piloté par Gaz Métro

SUIITE DE LA PAGE 1

réfection et de privatisation réglementée des réseaux d'aqueduc et des stations de traitement des eaux usées de l'ensemble des municipalités du Québec.

Le gouvernement du Québec, par la voix de son ministre des Affaires municipales Rémy Trudel, s'est montré hier favorable au projet piloté par Gaz Métro. «J'avais donné des orientations de prudence au niveau des services reliés à l'eau potable. Je garde cette même réserve en indiquant que les discussions que nous avons eues depuis les six derniers mois ont permis de développer des avenues intéressantes en vue de la réalisation possible de nouveaux instruments de services aux citoyens», a affirmé M. Trudel.

Le ministre a également indiqué que «les analyses nous indiquent de façon préliminaire qu'il y a d'énormes investissements à réaliser pour la rénovation et la restauration des équipements de distribution d'eau potable. Avons-nous collectivement les ressources financières pour y arriver? Il faut se poser la question, mais il faut conserver le contrôle du public sur ces services publics pour éviter des hausses de coûts. On parle de partenariat et non de privatisation.»

Seulement à Montréal, 22 % des conduites secondaires sont presque centenaires. À Québec, le réseau d'aqueduc est

désuet à 20 %. Pour l'ensemble de la province, Gaz Métro estime que 25 % de l'eau potable n'arrive jamais au robinet des consommateurs à cause des nombreuses fuites dans les labyrinthes souterrains. De plus, Gaz Métro évalue qu'il y a 25 % de l'eau potable qui est gaspillée.

## Des compteurs d'eau

L'une des façons pour mettre un terme à ce gaspillage serait d'installer des compteurs d'eau dans toutes les résidences du Québec. Cet important investissement relèverait du secteur privé, tout comme la réfection des vieilles conduites d'eau.

Si un grand nombre de municipalités devaient adhérer au programme, qui resterait par ailleurs volontaire, les investissements pourraient atteindre un milliard de dollars. Cette multiplication de chantiers à travers la province pourrait représenter la création d'environ 12 000 emplois, selon les études d'impacts économiques du Bureau de la statistique du Québec.

Pour chaque tranche d'investissement de 100 millions dans des travaux de génie civil comme la réhabilitation des aqueducs, le Bureau de la statistique du Québec estime que 739 emplois directs et 438 emplois indirects seraient créés. Et 100 millions d'investissement signifient des revenus d'environ 15 millions pour le Trésor québécois.

Le projet de Gaz Métro fera partie des priorités présentées par le comité Coutu au Sommet socioéconomique, soutient le président de l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec, Gerald Ponton, qui dirige l'un des sept sous-comités du comité Coutu, spécifiquement responsable du dossier Gaz Métro. «Pour que tout ça atterrisse au Sommet, on met les bouchées doubles et même triples. Mais ce n'est pas un dossier facile. Mais c'est très emballant», a dit M. Ponton.

Ce dernier souligne que le plan proposé par Gaz Métro, qui permettrait d'ailleurs à toutes les entreprises d'offrir leurs services, «n'alourdit pas le déficit financier des municipalités et permet de maintenir à jour nos infrastructures pour améliorer notre compétitivité». Il importe toutefois que ce partenariat soit payant pour la collectivité et l'entreprise privée, explique M. Ponton. «La rentabilité, c'est l'équation de base», selon lui.

Quant au transfert d'employés municipaux allant de pair avec la privatisation, M. Ponton n'y voit pas de véritable obstacle. «La proposition soumise intègre les employés affectés [dans les municipalités] au traitement de l'eau dans le respect des lois en vigueur. Ça n'empêche pas qu'il peut y avoir des dynamiques qui peuvent être négociées avec les syndicats. Ça déterminerait la faisabilité d'un projet ou non», indique Gerald Ponton.

## DÉFICIT La création d'emploi demeure le point faible des libéraux

SUIITE DE LA PAGE 1

«La question est maintenant de savoir si nous pouvons crier victoire. La réponse est non, pas encore. C'est la raison pour laquelle ceux qui voudraient que nous changions maintenant de cap en procédant à une réduction générale d'impôts sont dans l'erreur», a-t-il déclaré hier, devant le comité permanent des Finances où il présentait sa mise à jour économique et financière et le rapport financier annuel du gouvernement du Canada pour l'exercice 1995-96.

«Nous sommes persuadés qu'en temps et lieu, le gouvernement pourra envisager une réduction générale d'impôts. Mais cette heure n'est pas encore venue. Par contre, a-t-il pris soin d'ajouter, il est possible et souhaitable d'utiliser le régime fiscal de manière beaucoup plus ciblée, de procéder à des réaffectations au sein du système de recettes pour le rendre plus équitable, de s'attacher aux besoins particuliers des défavorisés et de promouvoir l'emploi et la croissance économique.» Il a précisé que des «changements fiscaux bien ciblés» seraient «certainement» apportés.

Selon le ministre, une réduction générale d'impôts exigerait que le gouvernement s'abstienne de programmes ou s'endette davantage. Agir ainsi mettrait en péril une crédibilité financière chèrement acquise et effacerait, du même coup, les effets positifs de l'effort des dernières années, comme les faibles taux d'intérêt. Paul Martin ne veut donc pas en entendre parler.

Il maintient le cap et espère toujours faire mieux. Selon les états financiers du gouvernement pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars dernier, le déficit pour 1995-96 s'est établi à 28,6 milliards, soit 4,1 milliards de moins que l'objectif de 32,7 mil-

liards. Et cela, a-t-il ajouté, sans toucher la réserve de 2,5 milliards qu'il avait établie en février 1995.

M. Martin compte respecter les cibles établies dans le dernier budget. Pour l'année 1996-97, il s'en tient aux 24,3 milliards prévus, soit 3 % du produit intérieur brut. Selon le document d'information du ministère des Finances, les revenus ont baissé depuis le début de l'année financière mais cela a coïncidé avec une chute du taux d'escompte, réduisant d'autant les paiements d'intérêt sur la dette. Pour 1997-98, même scénario. On vise toujours un déficit de 17 milliards, soit l'équivalent de 2 % du PIB.

## Neuf milliards en 1998-99

Le ministre a par ailleurs annoncé sa cible pour l'année 1998-99. Il veut ramener le déficit à neuf milliards, soit 1 % du PIB. À ce niveau, le gouvernement fédéral n'aurait plus besoin d'emprunter sur les marchés pour financer son manque à gagner. Les sommes contenues dans les différents fonds de pension d'employés fédéraux suffiraient, entre autres, à combler ses besoins.

Si Ottawa réussit, il aurait mieux fait que tous les autres pays du G7 à ce chapitre et sa dette deviendrait alors plus gérable, a précisé M. Martin avec enthousiasme.

«Les trois budgets que nous avons présentés ont amorcé le rétablissement de la souveraineté de la politique publique au Canada. Cette souveraineté nous donne la marge de manœuvre, la capacité de faire des choix nouveaux en nous libérant des contraintes que nous impose l'influence de l'étranger», a-t-il déclaré avec fierté.

Mais après avoir mentionné la baisse des taux d'intérêt, l'inflation quasi nulle, les exportations à la hausse, la balance commer-

ciale excédentaire et la diminution de l'endettement net à l'étranger, il a dû en arriver au dossier de l'emploi, admettant lui-même son insatisfaction sur ce front.

Les libéraux sont fiers de leur performance financière. Ils estiment que ce sera leur plus grand atout lors de la prochaine campagne électorale. Ils savent par contre que l'emploi, leur thème principal en 1993, est leur point faible.

Malgré cela, M. Martin refuse de plier. Son credo demeure le même: la reprise de l'emploi passe d'abord par l'assainissement des finances publiques qui, lui, suscite la reprise de confiance des investisseurs, la diminution des taux d'intérêt et la relance de l'économie.

Il a soutenu à maintes reprises le fait que l'emploi est «la priorité numéro un» du gouvernement fédéral mais a évité de promettre des mesures spéciales.

## L'opposition veut des emplois

Aux partis d'opposition qui se disaient franchement déçus par l'absence d'initiatives en faveur de la création d'emploi, le ministre a simplement rappelé qu'il était devant le comité pour faire un bilan, pas pour présenter un budget.

Les bloquistes Yvan Loubier et Benoît Tremblay ont cherché à savoir pourquoi le ministre ne s'engageait pas au moins à réduire les cotisations à l'assurance-emploi. «Nous, on veut absolument baisser — et on va le faire le plus vite possible — les cotisations à l'assurance-chômage», a-t-il répondu, tout en refusant de s'engager.

Le gouvernement mise davantage sur des prévisions économiques plus favorables que prévu et, donc, une économie plus dynamique, automatiquement génératrice d'emplois.

## LIVRE

## «Je mettrai des drapeaux d'égale grandeur le jour où le Québec sera indépendant»

SUIITE DE LA PAGE 1

amour pour le français et le Moyen Âge. Le choix des livres est à l'avenant: le dernier Monique Proulx est perdu au milieu d'arides ouvrages de sociologie canadienne et d'enquêtes pas nécessairement récentes sur les populations amérindiennes. Le personnel, composé d'étudiants de passage, n'a généralement pas une connaissance approfondie du livre québécois.

Au chapitre de bizarreries, Abbey Bookshop est probablement la seule librairie du monde à hisser chaque matin ses drapeaux. Un grand unifié et un petit fleurdélysé s'agitent au-dessus de la porte. Les proportions ont été soigneusement calibrées: «Je mettrai des drapeaux d'égale grandeur le jour où le Québec sera indépendant», dit Brian Spence.

Lennui, c'est que plus de la moitié des ventes de la librairie canadienne étaient composées jusqu'à tout récemment de livres québécois. Il y a peu, on s'y arrachait chaque semaine quelques centaines d'exemplaires des quotidiens francophones de Montréal. Aujourd'hui, c'est tout juste si Brian Spence en vend une trentaine.

Avec l'arrivée de la Librairie québécoise, Abbey Bookshop a perdu la moitié de sa clientèle et vu se creuser un trou de 40 000 \$. Impossible de rivaliser avec les 11 000 titres et 28 000 exemplaires (sans oublier les 700 disques) du concurrent. Les clients que lui envoyaient les représentations canadienne et québécoise à Paris se retrouvent pour l'essentiel rue Gay-Lussac. Sans compter que les manières

gentiment anarchiques du maître des lieux s'accordent mal au style feutré des ambassades.

Brian Spence, qui se vante de n'avoir jamais touché un sou de l'État, crie au scandale. Son concurrent a reçu une subvention d'installation de 300 000 \$ de la part du gouvernement québécois. «C'est de la concurrence déloyale puisque le marché des deux librairies se chevauche complètement», dit-il.

Depuis quelques mois, Spence s'est pourtant résolu à cogner aux portes des gouvernements. Ses demandes à Ottawa se sont soldées par un refus. Le ministre du Développement économique de l'Ontario, William Saunderson, lui a répondu qu'il était prêt à tout pour l'aider... en autant que ça ne coûte rien! La Délégation générale du Québec n'aurait pas, dit-il, répondu à ses appels. Spence soupçonne les autorités canadiennes d'en faire le moins possible pour ne pas indisposer le gouvernement québécois.

Découvrant la situation au printemps dernier, plusieurs écrivains canadiens-anglais, dont Timothy Findley et Jane Urquhart, ont décidé de lui venir en aide. Le 12 septembre, une soirée-bénéfice était donc organisée à Toronto en faveur de la librairie canadienne. Les quelques milliers de dollars récoltés ne devraient cependant pas changer grand chose. Et Abbey Bookshop pourrait ne pas passer l'hiver.

À la Librairie du Québec, Robert Beauchamp souligne que même s'il a reçu une généreuse subvention d'installation, sa librairie est en bonne voie de faire ses frais. L'objectif, dit-il, devrait être atteint à l'intérieur du délai de trois ans

prévu au départ. «Si une grève ne nous tombe pas sur la tête, évidemment. [...] Il y a une demande énorme dont nous n'avons fait que gratter la surface.»

Associé au distributeur Thomas Déri, Beauchamp a depuis un an tissé un réseau de distribution qui comprend 680 librairies et des dizaines de bibliothèques. Il a récemment aidé 15 bibliothèques à se bâtir un fonds québécois. Des librairies aussi prestigieuses que La Hune, sur le boulevard Saint-Germain, le consultent pour confectionner une vitrine québécoise.

«Le lecteur français est différent du québécois, dit-il. Il sort souvent de la librairie avec quatre ou cinq livres sous le bras.» Fait surprenant, la littérature arrive en tête des ventes, suivie de près par les ouvrages touristiques et historiques.

Dans les milieux proches de la Librairie du Québec, on est convaincu que Abbey Bookshop a un sérieux problème de définition et d'image. La librairie canadienne s'est tour à tour définie comme une librairie de livres usagés, anglosaxons, canadiens, puis québécois. Après bien des tentatives infructueuses par le passé, sa survie était liée au monopole qu'elle s'était taillé, par défaut, sur le livre québécois, tout en recrutant une partie de sa clientèle dans le grand marché anglophone parisien. En débarquant, la Librairie du Québec a complètement changé la donne.

«Il y a six librairies chinoises et trois portugaises à Paris. Pourquoi pas deux librairies canadiennes?», dit Robert Beauchamp. À croire qu'au Canada, le commerce du livre obéit à d'autres impératifs qu'en Chine et au Portugal.

## BOUCHARD

## Une sorte de veto pour l'UPA

SUIITE DE LA PAGE 1

sidences mais aussi, et substantiellement, le projet de règlement sur la pollution de l'eau et de l'air par les fumiers.

Le Bureau du premier ministre a effectivement mis de côté la proposition faite par le MEF au début de l'été, comme le rapportait alors *La Presse*. Aux agriculteurs qui demandaient de revenir aux positions du MAPA, le gouvernement tranche à la Salomon: un comité de travail produira une troisième stratégie sur les odeurs. Le comité, qui devait être ouvert aux seuls agriculteurs, aurait eu le mandat, depuis, de consulter municipalités et MRC, mais pas les groupes environnementaux... Certains de ces groupes seront peut-être invités à participer à une commission parlementaire sur cette question.

Le Bureau du premier ministre a aussi convenu avec l'UPA d'ajouter deux exceptions à la règle qui doit, en principe, interdire tout épandage de lisier après le 1<sup>er</sup> octobre, à compter de 1998. Grâce aux adjoints du premier ministre, un agriculteur pourra épandre après cette date s'il dispose d'un plan d'épandage (qu'il pourra approuver lui-même s'il a été formé à cette fin) ou s'il utilise des «méthodes d'épandage préventives», ce qu'un deuxième groupe de travail devra élaborer «en collaboration avec l'UPA». Cette règle constitue une entorse à la logique environnementale dans la mesure où les plantes n'absorbent plus l'azote et le phosphore après le 1<sup>er</sup> octobre, ce qui renvoie ces contaminants vers les cours d'eau ou dans les eaux souterraines pendant l'hiver. L'interdiction d'épandre forcera les industriels agricoles à augmenter leur capacité de stockage, et comme Québec paye les deux tiers de la facture...

## Pas de norme sur le phosphore

Le Bureau du premier ministre a par ailleurs renvoyé l'adoption d'une norme sur le phosphore au prochain siècle même si les scientifiques affirment qu'en raison de sa persistance dans le sol, c'est le phosphore qu'il faut contrôler par une norme plutôt que l'azote. Un autre comité devra mettre au point cette norme d'ici 1998, ce qui laisse deux maigres années pour son adoption... et reporte fort loin la décontamination de milieux aquatiques comme la baie de Missisquoi.

L'UPA se fait enfin concéder une sorte de droit de veto sur l'adoption de bandes de protection riveraine où les épandages seraient interdits. Si l'UPA n'en vient pas à un accord sur des bandes pouvant aller jusqu'à 30 mètres près des lacs ou des marais, elle pourra s'en tenir à une lisière de trois mètres tout au plus, quitte à renvoyer le dossier au comité... sur le phosphore.

Cahier spécial

26 octobre 1996

LE DEVOIR

Tombée publicitaire: le vendredi 11 octobre 1996

Sommet économique